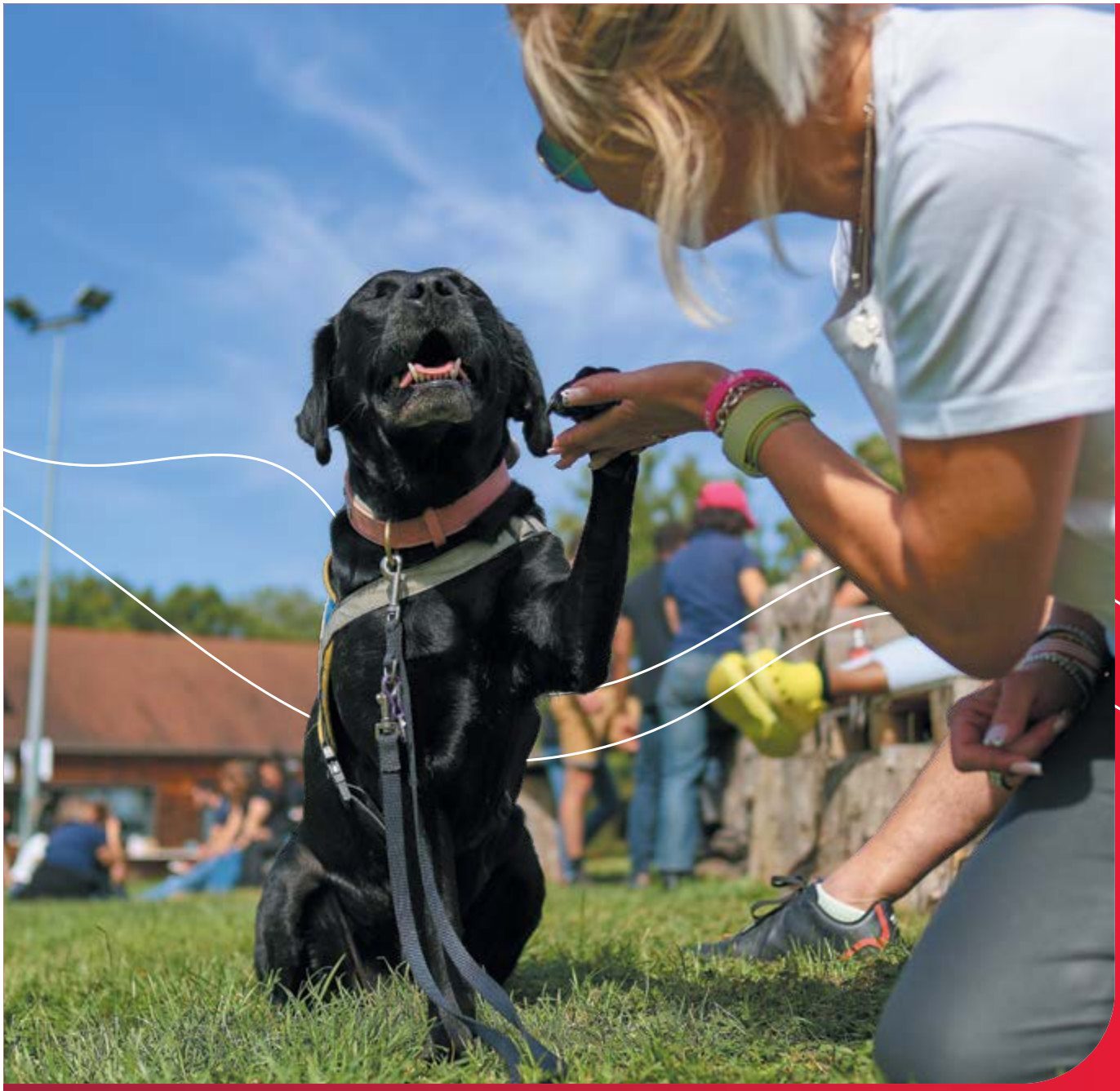


Les chiens guides d'aveugles

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

www.chiensguides.fr

SOMMAIRE

ÉDITO 4

LA FÉDÉRATION 6
- Missions 6
- Associations membres 6
- Gouvernance 7
- Équipe opérationnelle 8
- Instances et Commissions 8
- Indicateurs et chiffres clés 2025 11

LES RÉALISATIONS 2025 12
- La formation 12
- La technique 16
- Le développement des ressources 18
- La communication et le plaidoyer 22
- Le mécénat 28
- L'international 29

PERSPECTIVES 2026 30

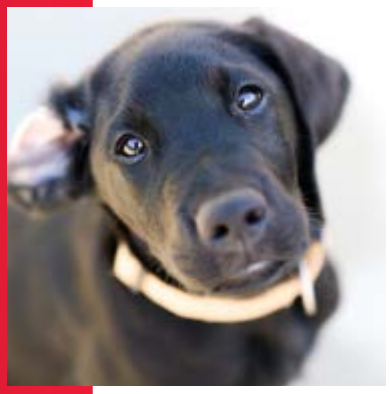
LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS 32
- Association Chiens Guides d'Aveugles – Centres Paul Corteville 32
- Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse 34
- Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest 36
- Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France 38
- Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest 40
- ANM' Chiens Guides 42
- Chiens Guides de Paris 44
- Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est 46
- Chiens Guides Grand Sud-Ouest 48
- Chiens Guides de l'Est 50
- Fondation Frédéric Gaillanne 52
- Chiens Guides Grand Sud-Ouest Aliénor - Bordeaux 54
- CESECAH 56

LES MÉCÈNES ET PARTENAIRES DE LA FFAC 59

RAPPORT FINANCIER 60
- Le mot du trésorier 60
- Accompagnement des associations de chiens guides fédérées 62
- Bilan et Compte de résultat 2025 63
- CROD et CER 68









ÉDITO

« L'année 2025 marque une étape décisive pour la Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles. Elle s'inscrit dans une dynamique de transformation, portée par une ambition claire : renforcer l'impact de notre modèle au service des personnes aveugles et malvoyantes, tout en consolidant la cohésion de notre mouvement.

Cette ambition repose d'abord sur une conviction forte : le chien guide ne doit pas être une exception, mais une évidence. Aujourd'hui encore, alors que plus de 200 000 personnes pourraient en bénéficier, seule une infime partie y a accès. Ce constat nous oblige. Il structure notre action et guide les évolutions engagées cette année.

En 2025, la Fédération et ses associations membres ont franchi un cap en affirmant davantage leur capacité à agir collectivement. La préparation d'une première campagne nationale sous l'identité « Chiens Guides France » en est une illustration majeure. Elle traduit une volonté partagée de rendre notre action plus lisible, plus visible et plus compréhensible pour le grand public, tout en respectant l'ancrage et l'identité de chaque association.

Dans le même temps, la Fédération a poursuivi ses missions fondamentales avec exigence et constance. En 2025, 213 chiens guides ont été remis gratuitement, permettant à de nouvelles équipes de se construire et à d'autres de poursuivre leur parcours. Ces remises sont l'aboutissement d'une chaîne de solidarité remarquable, qui mobilise éducateurs, familles d'accueil, bénévoles, donateurs et partenaires.

Malgré toutes ces énergies déployées il faut tout de même noter les difficultés pour faire progresser significativement ce nombre de remises. Celles-ci sont au cœur de nos actions et nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une stagnation au regard des engagements de tous les acteurs.

Nous nous devons de mettre en place des solutions pérennes permettant de mieux satisfaire les demandes de chiens guides.

La mobilisation citoyenne à l'occasion des 20 ans de la loi de 2005 en témoigne, avec plus de 36 000 signatures recueillies pour défendre les droits des personnes accompagnées d'un chien guide. Derrière ces chiffres, une réalité persiste : les refus d'accès restent trop fréquents et constituent un frein inacceptable à l'autonomie.

Dans un contexte économique et sociétal toujours incertain, la fidélité et la générosité de nos soutiens demeurent essentielles. Elles permettent non seulement de pérenniser notre action, mais aussi d'engager les transformations nécessaires pour répondre aux enjeux à venir.

Car l'année 2025 n'est pas une fin en soi. Elle prépare 2026, qui s'annonce comme une année charnière pour notre mouvement. Le lancement officiel de notre identité commune « Chiens Guides France », le Congrès National du Chien Guide ou encore le cap symbolique des 7 000 chiens guides remis depuis 1952 viendront concrétiser cette dynamique.

Plus que jamais, notre responsabilité est collective. Faire progresser la reconnaissance du chien guide, améliorer l'accès à ce dispositif unique et garantir la qualité de notre modèle exigent un engagement partagé et durable.

Ensemble, poursuivons cette ambition : permettre à chaque personne déficiente visuelle qui le souhaite d'accéder, demain, à une mobilité libre, autonome et sécurisée. »





Michel Rossetti, Président de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC)



© Jean-Pierre Yin.

LA FÉDÉRATION

Une fédération au service de l'autonomie des personnes déficientes visuelles

La Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles (FFAC) anciennement connue sous le sigle F.N.E.C.G.A., est une association loi 1901 fondée en 1972, reconnue d'utilité publique par décret du 26 août 1981. Elle rassemble l'ensemble des associations et organismes sans but lucratif œuvrant à l'éducation et à la mise à disposition de chiens guides au profit des personnes déficientes visuelles.

Missions

En France, plus de 200 000 personnes sont non-voyantes ou malvoyantes et sont donc éligibles à l'obtention d'un chien guide. Pourtant, seulement 1 % en bénéficie. La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) et ses associations membres mènent un combat depuis plus de 50 ans pour permettre aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité à l'aide d'un chien guide. Aujourd'hui, ce sont près de 1500 chiens guides qui accompagnent leur maîtresse ou maître au quotidien sur tout le territoire national, leur permettant ainsi d'accéder à une plus grande autonomie et à une meilleure inclusion sociale et citoyenne. Ainsi, la FFAC a pour missions de :

- **Contribuer** au fonctionnement et au développement des écoles de chiens guides, dans le respect d'une déontologie commune, et en veillant à maintenir le plus haut degré d'exigence possible dans l'éducation du chien guide.
- **Assurer** les formations professionnelles de moniteurs de chiens guides d'aveugles et d'éducateurs de chiens guides (titre enregistre au RNCP niveau 5).
- **Effectuer** la sélection et l'élevage des chiots.
- **Militer** pour la reconnaissance de ce moyen de locomotion autonome par les pouvoirs publics.

La FFAC s'appuie sur une charte de déontologie, approuvée en 2001 et révisée en 2015, disponible sur son site internet.



Associations membres

Reconnue d'utilité publique, **la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles regroupe :**

- **10 associations régionales et leurs centres d'éducation :**
 - Association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest.
 - Association Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville.
 - École de Chiens Guides de Paris.
 - Association Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France.
 - Chiens Guides de l'Est.
 - Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est.
 - Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse.
 - Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest.
 - Association Chiens Guides Grand Sud Ouest.
 - Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor - Bordeaux.
- **1 association nationale :**
 - ANM' Chiens guides.
- **1 fondation :**
 - Fondation Frédéric Gaillanne (centre d'éducation).
- **1 réseau d'élevage de chiots,** le Réseau des Élevages Français (REF), composé de 3 centres, dont le CESECAH, centre d'élevage principal.

Gouvernance

La FFAC est gouvernée par trois instances statutaires complémentaires qui garantissent la transparence et la légitimité de ses décisions : le Bureau, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

Le Bureau – La direction opérationnelle

Le Bureau assure la gestion quotidienne de la Fédération. Il veille à la bonne exécution des décisions du Conseil d'Administration, au suivi budgétaire et au dialogue avec les partenaires institutionnels.

Composition :

- **Michel ROSSETTI**, Président
- **Frédérique BEAURAIN**, 1ère Vice-présidente
- **Daniel HERTAULT**, 2ème Vice-président
- **Thierry BILAY**, 3ème Vice-président
- **Suzanne CASTILLO**, Secrétaire générale
- **Danielle FORTIN**, Secrétaire générale adjointe
- **Roland DONZELLE**, Trésorier
- **Gabriel MOLL**, Trésorier Adjoint

Le Conseil d'Administration – La stratégie fédérale

Le **Conseil d'Administration** composé de 27 membres représentant l'ensemble des associations adhérentes, le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de la Fédération et veille à leur mise en œuvre. Il s'est réuni 4 fois en 2025, avec notamment :

- **Le vote du plan d'actions 2026** (23 et 24 octobre 2025)
- **Le vote du budget 2026** (11 et 12 décembre 2025)

Composition

- **Centres Paul Corteville :** Daniel HERTAULT et André DELSINNE
- **Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse :** Philippe DUVAL et Suzanne CASTILLO
- **Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest :** Jean-Jacques RAILLARD et Jean Pierre BOURNY
- **Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France :** Nathalie BRISSET DO VAL et Sylvie DZIAGWA
- **Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest :** Jean-Louis LEHMANN et Liliane MAGLOIRE
- **ANM' Chiens Guides :** Christian LAIR et Christelle MORAWSKI
- **Chiens Guides de Paris :** Frédérique BEAURAIN et Martine ANCQUETIL
- **Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est :** Roland DONZELLE et Pierre-Marie MICHELI
- **Chiens Guides Grand Sud-Ouest :** Gabriel MOLL et Jean SAVES
- **Chiens Guides de l'Est :** Michèle NEDELCOT et Thierry BILAY
- **Fondation Frédéric Gaillanne :** Fanny GAILLANNE et Fréderic GAILLANNE
- **Chiens Guides Grand Sud-Ouest Aliénor - Bordeaux :** Danielle FORTIN et Jean-Marie SCHIOCCHET
- **CESECAH :** Virgile JOUVENET
- **Individuels :** Dominique GIRARD et Michel ROSSETTI

L'Assemblée Générale - La voix des membres

L'Assemblée Générale est l'instance souveraine de la F.F.A.C. Elle réunit l'ensemble des membres et statue sur les grandes orientations de la Fédération.

L'Assemblée Générale 2025 s'est tenue le 13 juin 2025. Composée de 27 membres, elle a notamment statué sur :

- **L'attribution des contributions financières aux associations membres**
- **L'arrêté des comptes de l'exercice 2025**



Équipe opérationnelle

Afin d'accompagner les associations fédérées dans leurs activités et de développer le réseau fédéral, les salariés participent aux commissions, rencontrent les associations et contribuent à la réalisation des projets dans leurs fonctions respectives.

Direction générale et pôle administratif et financier

- **Alexandre CATHELIN**, Directeur Général
 • a.cathelin@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 86
- **Hayet LEBCIR**, Responsable Administrative
 • h.lebcir@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 86
- **Michel MARTINS**, Responsable comptable
 • m.martins@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 82

Pôle formation et technique

- **Julie EHRET**, Responsable formation et technique
 • j.ehret@chiensguides.fr
 • 01 44 64 88 62
- **Virginie BRICKS**, Assistante formation
 • assistantformation@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 87
- **Thibaut BLAIRON**, Coordinateur fédéral de formation et technique
 • t.blairon@chiensguides.fr

Pôle libéralités

- **Vincent LOIRE**, Responsable juridique des libéralités
 • v.loire@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 84
- **Sophie BAZIN**, Chargée des libéralités
 • s.bazin@chiensguides.fr
 • 01 44 64 80 27
- **Anne VIOT**, Chargée de mission
 • a.viot@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 85

Pôle collecte et relations donateurs

- **Saliha BENAZIZ**, Responsable du Pôle Collecte et relations donateurs
 • s.benaziz@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 83
- **Mame SECK**, Standard et traitement des dons
 • m.seck@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 89
- **Alice LARIVIERE**, Standard et traitement des dons
 • a.lariviere@chiensguides.fr
 • 01 44 64 88 61
 (Ne fais plus partie des effectifs depuis mars 2026)

Pôle communication

- **William BASTEL**, Responsable Communication
 • w.bastel@chiensguides.fr
 • 01 44 64 89 88
- **Mérine CUSSET**, Chargée de communication
 • m.cusset@chiensguides.fr
 • 01 84 74 15 05

Instances et Commissions

Médiation fédérale



Jean-Pierre SORO, maître de chien guide, a été désigné médiateur fédéral par le Conseil d'Administration de la FFAC.

Ce dispositif permet d'accompagner la recherche de solutions dans les situations de tension ou d'incompréhension entre les associations de chiens guides fédérées et les personnes déficientes visuelles, bénéficiaires ou futurs attributaires. Le médiateur peut, si nécessaire, solliciter l'appui de représentants d'une association non concernée par la situation. Accessible aux personnes déficientes visuelles, à leur entourage comme aux associations, ce dispositif permet de traiter

des situations individuelles liées notamment à l'instruction des demandes de chiens guides, aux délais d'attribution, au suivi des équipes ou encore aux étapes sensibles que constituent le renouvellement et la mise à la retraite du chien guide.

Au-delà de la résolution des différends, la médiation constitue un véritable outil d'écoute. Les situations traitées, au nombre de 5 à 6 par an depuis 2022, permettent d'identifier les attentes, les incompréhensions et les points de vigilance dans le parcours des bénéficiaires. En ce sens, ce dispositif contribue à nourrir la réflexion fédérale et à faire évoluer les pratiques, dans une logique d'amélioration continue de l'accompagnement proposé aux personnes déficientes visuelles.

La commission de médiation fédérale peut être saisie par les personnes déficientes visuelles, leur entourage ou les associations. Les saisines peuvent être directement adressées à la Fédération ou à l'ANM' Chiens Guides.

Conseil Scientifique



Vétérinaire de formation, Didier Broucqsault rappelle l'importance capitale de la nutrition chez les carnivores, soulignant que l'alimentation peut, dans certains cas, remplacer le médicament. Le Conseil Scientifique s'est donc réuni le 4 décembre 2025, en présentiel et en visioconférence, à l'initiative de son président, Didier Broucqsault, afin d'élargir la participation. À cette occasion, le Dr vétérinaire Laurence Colliard, spécialiste dans cette discipline, est intervenue auprès des membres.

Les échanges ont porté sur la nutrition du chien guide, qui conditionne la croissance harmonieuse des chiots, les capacités d'apprentissage, la solidité des muscles et du squelette, la reproduction, la prévention des maladies, ainsi que l'endurance et la disponibilité au travail. Les bases fondamentales ont été abordées à travers la composition des aliments (eau, glucides, protéines, lipides, minéraux, vitamines), les différents types d'alimentation et leurs formats (croquettes, aliments humides, BARF), ainsi que les besoins énergétiques selon les races et les stades de la vie (croissance, travail, gestation, lactation).

La gestion pratique de l'alimentation a également été traitée : fréquence des repas, conditions de stockage et gestion des récompenses. L'importance du microbiote et des probiotiques pour assurer la protection immunitaire et l'intégrité de la muqueuse intestinale a été soulignée. Les allergies alimentaires, se traduisant notamment par des dermites ou des otites chroniques, ainsi que la coprophagie et les intoxications alimentaires, ont également été abordées.

La conférence, d'une durée d'une heure trente, a été suivie d'un temps de réponses aux questions recueillies en amont auprès des écoles et du réseau des élevages. En conclusion, Didier Broucqsault a rappelé que l'alimentation doit être adaptée, équilibrée, stable et régulièrement surveillée, sans recours à des suppléments inutiles voire délétères. Il a également souligné les limites de "l'éducation positive" reposant sur la récompense abusive à la croquette, pouvant engendrer une prise de poids excessive, notamment chez des races comme le labrador, et a rappelé l'importance d'autres formes de valorisation telles que le contact, les caresses et la voix.

Commission Technique

La commission technique réunit les directeurs techniques des associations membres afin de garantir la qualité de l'éducation des chiens guides et de partager les pratiques à l'échelle du réseau.

En 2025, deux commissions ont permis de renforcer cette dynamique. La première, organisée les 3 et 4 avril au centre Aliénor à Bordeaux, a conduit à intégrer le *traffic training* au certificat d'aptitude du chien guide (CAG) et à engager des échanges sur la mutualisation entre écoles.

La seconde, tenue les 6 et 7 novembre à la Fondation Frédéric Gaillanne, a porté sur les

programmes d'entraînement et l'accompagnement des jeunes bénéficiaires. Elle a notamment acté la création du statut d'évaluateur CAG et réaffirmé le cadre des pratiques fondé sur les principes LIMA.

Comité Communication

Le comité communication pilote et accompagne les projets nationaux de communication, qu'il s'agisse de campagnes d'information, de sensibilisation ou de notoriété. Il veille à la coordination et au déploiement des outils communs à l'ensemble du réseau, tout en constituant un espace d'échanges de pratiques entre les responsables communication de la fédération et des associations membres.

En 2025, le comité a fait évoluer ses modalités de travail afin de renforcer sa contribution aux projets structurants de la Fédération. Réuni à 8 reprises, en présentiel et en visioconférence, il a notamment travaillé à la définition du cahier des charges de la campagne nationale de notoriété.

Les échanges et retours des participants ont directement nourri la construction du volet communication du plan d'action fédéral, en intégrant les besoins, contraintes et réalités des associations membres. Cette dynamique a permis de renforcer la cohérence des orientations stratégiques et d'ancrer les actions de communication dans une logique véritablement collective.

Comité de Pilotage Legs > Copil libéralités

Le comité de pilotage dédié aux legs, historiquement chargé de la création et du déploiement de la campagne annuelle sur les libéralités (legs, donations, assurances-vie), a évolué en 2025 pour accompagner la transformation des pratiques de collecte.

Désormais structuré comme un Copil libéralités, il intègre un périmètre élargi, centré sur la gestion et le développement des ressources issues des legs, donations et assurances-vie, dans une logique plus stratégique et coordonnée. Cette évolution s'accompagne d'un repositionnement de la campagne, visant à mieux répondre aux enjeux de visibilité et de pédagogie.

Le comité a également engagé la mise en place d'un suivi renforcé des actions et des performances, afin d'améliorer la connaissance des futurs testateurs, d'optimiser les dispositifs existants et de soutenir les associations dans la structuration de leurs démarches. Cette dynamique a vocation à se poursuivre en 2026, avec l'objectif d'inscrire les libéralités comme un levier central et piloté à l'échelle du réseau.

Commission Avenir de la collecte

En novembre 2025, la Commission Avenir de la collecte a été relancée, avec pour objectif de renforcer la structuration et l'efficacité des actions de collecte à l'échelle du mouvement Chiens Guides. Cette instance fédérale vise à développer une approche coordonnée de la collecte, fondée sur la mutualisation des pratiques, le partage d'expertises et l'accompagnement des associations dans l'optimisation de leurs performances.

Les premiers travaux ont défini les orientations stratégiques communes, centrées sur le renforcement de la notoriété nationale, le développement de campagnes digitales mutualisées et une meilleure articulation des actions de communication et de collecte. Ils ont également mis en évidence la nécessité de moderniser les outils, notamment à travers un projet de CRM commun, et de renforcer la capacité du réseau à mobiliser de nouveaux publics. La relance de la marque Chiens Guides France, associée à la mise en place d'une gouvernance dédiée, constitue un levier structurant pour améliorer l'efficacité collective tout en respectant l'autonomie des associations.

En 2025, la Commission a ainsi posé les bases d'une dynamique collective visant à renforcer la collecte, améliorer la cohérence des actions à l'échelle nationale et accroître la compétitivité du réseau.

Copil digital

Le Copil digital a pour vocation de définir et de piloter une stratégie mutualisée de collecte de fonds via les outils numériques, afin de répondre à l'évolution des usages et aux enjeux de transformation digitale du secteur.

Après une année 2024 marquée par une interruption de ses activités, ce groupe de travail — qui avait engagé dès 2023 plusieurs



© Jean-Pierre Yin.

temps de réflexion pour structurer des actions communes — a été réactivé en 2025 à l'initiative du CA. Il s'est progressivement transformé en un comité opérationnel chargé de coordonner les projets numériques et d'assurer le pilotage concret de la campagne nationale de communication et de collecte digitale déployée sous l'identité commune Chiens Guides France.

Dans ce cadre, une campagne nationale de notoriété Chiens Guides France sera lancée en 2026, suivie d'une campagne digitale commune dont le calendrier de démarrage reste à préciser.

La gouvernance du dispositif reposera sur deux instances complémentaires : un comité stratégique chargé de définir les orientations générales, et le Copil opérationnel, en charge de la coordination des actions, de l'accompagnement des associations membres et du déploiement d'outils mutualisés.

Cette évolution traduit la volonté de passer d'une phase de réflexion et de cadrage à une dynamique d'exécution concrète. Les travaux du Copil se poursuivront en 2026 afin de soutenir la montée en puissance des dispositifs digitaux des structures membres et d'inscrire durablement la collecte et la notoriété dans une stratégie collective, cohérente et performante.

Indicateurs et chiffres clés 2025

213 remises de chiens guides en 2025

Dont 95% issus du réseau d'élevage français dont fait partie le CESECAH

100 nouvelles équipes créées, dont :

56 ♀ femmes — **44** ♂ hommes

113 renouvellements, dont :

63 ♀ femmes — **50** ♂ hommes

42 ans âge moyen des nouveaux maîtres de chiens guides en 2025

48 ans âge moyen des maîtres ayant eu un chien en 2025

2 ans, 1 mois et 25 jours : âge moyen des chiens guides à la remise

1413 équipes actives en 2025

819 ♀ femmes

594 ♂ hommes

53 ans âge moyen des bénéficiaires en activité

14 ans = âge du plus jeune maitre de chien guide en 2025

88 ans = âge du plus âgé maitre de chien guide en 2025

Plus de **7000 équipes** ont ainsi été créées depuis 1952

LES RÉALISATIONS 2025

La formation

Les formations métiers

La FFAC, à travers son organisme de formation interne, l'Association de Formation aux Métiers du Handicap Visuel (AFH2A), enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 11756540575 auprès du préfet de la Région Île-de-France, assure les formations professionnelles de moniteurs (formation de 2 ans) et d'éducateurs de chiens guides (formation de 2 ans supplémentaires). La première formation d'éducateur a été mise en place en 1989. La FFAC, quant à elle, est l'organisme certificateur pour le titre d'éducateur de chien guide (notamment la validation des acquis de l'expérience).

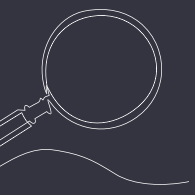
Concrètement, l'AFH2A identifie les besoins terrains, conçoit les formations, dispense les contenus de celles-ci et évalue les acquis professionnels. C'est le seul organisme de formation en France à préparer au titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles enregistré au RNCP (35212), ainsi qu'au titre fédéral de moniteur de chiens guides. L'AFH2A met également en œuvre les formations courtes de développement des compétences des salariés de la FFAC et de ses associations membres.

Conseil Pédagogique

Le conseil pédagogique constitue l'instance de réflexion sur les parcours de formation des moniteurs et des éducateurs de chiens guides, ainsi que sur les dispositifs de formation continue. Il réunit des administrateurs, des directeurs techniques et des directeurs généraux, afin de garantir une vision partagée des enjeux pédagogiques à l'échelle du réseau.

La commission de suivi, complémentaire, analyse les parcours des apprenants et évalue la progression des apprentissages. Elle associe formateurs, tuteurs et représentants des stagiaires, dans une logique d'amélioration continue des pratiques.

En 2025, le conseil pédagogique s'est réuni à deux reprises. Une première séance, le 18 février, a été consacrée à l'évolution des parcours de formation. Une seconde, le 30 septembre, a permis de faire un point d'étape sur le renouvellement de l'enregistrement du titre d'éducateur de chiens guides au RNCP, tout en lançant une réflexion structurante autour du tutorat.



Depuis aout 2021, l'AFH2A est certifié Qualiopi dans la catégorie « Actions de formation ». Cette certification confirme l'engagement continu de l'AFH2A à fournir une formation de qualité conformément aux standards du référentiel national.

La qualité de son processus de formation et de son système pédagogique passe notamment par :

- Des moyens pédagogiques adaptés :

- 1 centre de formation dédié et équipé de moyens techniques.
- 1 équipe de formateurs d'experts : 1 formateur salarié.
- 7 formateurs occasionnels internes.
- 15 intervenants extérieurs.
- Des tuteurs formés et accompagnés par l'AFH2A pour assurer la formation pratique dans les centres d'éducation de chiens guides.

- Des instances de suivi pédagogique qui veillent au maintien des compétences et à l'amélioration continue :

- Conseil pédagogique qui réfléchit aux stratégies pour la formation.
- Commission de suivi qui mesure la progression dans l'apprentissage.
- Des réunions de formateurs pour proposer des évolutions pédagogiques.

- Une gouvernance associative distincte :

- Un conseil d'administration et une assemblée générale propre à l'AFH2A.



Photo de la rentrée des stagiaires moniteurs de la 32e promotion

Les parcours de formation de moniteur et d'éducateur de chiens guides d'aveugles :

L'activité principale du moniteur est d'éduquer le chien guide. L'éducateur, en plus de l'éducation du chien, a en charge la relation avec la personne déficiente visuelle (instruction du dossier de demande, essai et remise du chien puis accompagnement de l'équipe créée).

Chaque formation se déroule en alternance, composée de parties théoriques assurées en centre de formation par des formateurs spécialisés dans leurs domaines et de parties pratiques au sein de l'association employeuse avec un tuteur expérimenté. Les stagiaires en formation effectuent également 2 stages dans des associations de chiens guides labélisées, afin d'expérimenter des situations professionnelles variées. Ils sont soumis à des épreuves évaluatives chaque année afin de valider leurs apprentissages.

Les chiffres clés 2025

Nombre de diplômés :

9 moniteurs et **4** éducateurs.

Nombres de stagiaires en formation métier :

23 moniteurs et **10** éducateurs.

Rentrée de septembre 2025 :

32ème promotion de moniteurs avec **14** nouveaux stagiaires.

30ème promotion d'éducatrices avec **10** stagiaires.



Les diplômés depuis la mise en place des formations :

- **103 moniteurs de chiens guides d'aveugles**
- **192 éducateurs de chiens guides d'aveugles**

« Je ne viens pas du monde du chien. Lorsque je me suis reconvertie, je partais de zéro. La formation moniteurs de la FFAC m'a permis à la fois de développer une culture générale autour de la cynophilie tout en aiguisant chez moi une expertise deschiensguidesd'aveugles.Lesformateurs et formatrices passionnantes que j'ai rencontrées m'ont permis d'apprendre à me poser les bonnes questions pour remplir ma mission quotidienne. Par ailleurs, les échanges avec les camarades de promo ont été tout particulièrement bénéfiques : ils m'ont permis de questionner mes réflexes et habitudes pour développer au mieux ma pratique professionnelle. Je considère qu'on m'a, non seulement donné ma chance au sein des Centres Paul Corteville, et en plus les moyens de réussir avec toute la structure qu'est l'AFH2A. À présent, j'ai hâte de débuter la deuxième année de formation pour enrichir mes compétences et former les meilleurs chiens guides possibles dans l'intérêt des personnes déficientes visuelles. »
Mathilde, monitrice en formation aux Centres Paul Corteville

Les formations continues

L'AFH2A et la FFAC ont à cœur de développer les compétences des salariés des associations fédérées. Ainsi, elles mettent à disposition une offre de formation continue orientée autour de 4 axes stratégiques :

- Management et efficacité professionnelle.
- Communication et Fundraising.
- Développement professionnel.
- Technique chien guide.

En 2025, 16 sessions ont été réalisées pour un total de 145 stagiaires formés et de 28 jours de formation dans ces thématiques.



Actions de formation continue	Taux de réussite	Nombre de sessions	Nombre de personnes formées	Nombre de jours	Taux de satisfaction
Formation des Ambassadeurs Lyon (du 28 au 29 janvier)	Acquisition validée	1	**14**	2	**72%** de très satisfaits - 27% de satisfaits - 1% moyennement satisfaits - 14 réponses
Sensibilisation accessibilité physique (5 février)	Acquisition validée	1	**14**	0,25	**Non évalué (sensibilisation)**
Créer des documents accessibles (du 10 au 11 mars)	Acquisition validée	1	**5**	2	**100 %** de très satisfaits
Formation Tuteurs (j1 16 octobre 2024 / j2 11 mars 2025)	Acquisition validée	1	**11**	2	**56%** de très satisfaits - 42% de satisfaits - 2% moyennement satisfaits - 11 réponses
Manager sereinement et efficacement son équipe (du 18 au 19 mars)	Acquisition validée	1	**7**	2	**78%** de très satisfaits - 21% de satisfaits - 1% pas satisfaits - 7 réponses
Mise à jour des compétences en éducation du chien guide Est- Cernay (du 25 au 26 mars)	Acquisition validée	1	**8**	2	**74%** de très satisfaits - 24% de satisfait - 2% de moyennement satisfait - 8 réponses
Mieux communiquer (1 et 2 avril)	Acquisition validée	1	**8**	2	**28%** de très satisfaits - 72% de satisfaits - 7 réponses
Recruter et fidéliser les bénévoles (9 avril)	Acquisition validée	1	**9**	1	**60%** de très satisfaits - 38% de satisfaits - 2% moyennement satisfaits - 9 réponses
Développement du chiot (du 23 au 24 avril)	Acquisition validée	1	**9**	2	**82%** de très satisfaits - 15% de satisfaits - 2% moyennement satisfaits - 1% pas satisfait - 9 réponses
Pratiquer l'observation fine du comportement du chien (du 20 au 21 mai)	Acquisition validée	1	**10**	2	**82%** de très satisfaits - 15% de satisfaits - 2% moyennement satisfaits - 1% pas satisfait - 10 réponses
Mise à jour des compétences en éducation du chien guide PACAC-Lançon (du 26 au 27 mai)	Acquisition validée	1	**2**	2	**85%** de très satisfaits - 15% de satisfait - 2 réponses
Formation des Ambassadeurs IDF (du 11 au 12 juin)	Acquisition validée	1	**9**	2	**78%** de très satisfaits - 21% de satisfaits - 1% moyennement satisfaits - 9 réponses
Mise à jour des compétences en éducation du chien guide Est-Woippy (du 25 au 26 aout)	Acquisition validée	1	**8**	2	**56%** de très satisfaits - 31% de satisfait - 13% de moyennement satisfait - 8 réponses
Formation Libéralités (14 octobre)	Acquisition validée	1	**12**	1	**69%** de très satisfaits - 29% de satisfaits - 2% moyennement satisfaits - 12 réponses
Mise à jour des compétences en éducation du chien guide Paris Vincennes Buc (14 novembre)	Acquisition validée	1	**9**	1	**71%** de très satisfaits - 24% de satisfaits - 1% moyennement satisfaits - 4% pas satisfait - 8 réponses
Formation des Ambassadeurs Bordeaux (du 8 au 9 décembre)		1	**10**	2	**60%** de très satisfaits - 40% de satisfaits - 6 réponses
TOTAL		**16**	**145**	**27,25**	



La technique

En 2025, la dynamique technique au sein du réseau des écoles de chiens guides s'est progressivement renforcée, avec un travail de mise en lien des professionnels et une volonté affirmée de structurer les échanges à l'échelle nationale.

Une commission technique s'est tenue les 6 et 7 novembre 2025 à la Fondation Frédéric Gaillanne. Les échanges ont porté sur le programme d'entraînement des chiens, ainsi que sur le processus d'accueil des enfants.

Trois groupes d'échanges composés d'experts de chaque école ont été mis en place afin de prolonger le travail engagé en commission. Le groupe dédié aux familles d'accueil (GE1) a permis de confronter les pratiques en matière de recrutement, d'accompagnement et de suivi, tout en amorçant une réflexion sur des outils communs. Le groupe éducation (GE2) a poursuivi les travaux engagés sur le CAG, en précisant les attendus, en créant des vidéos et en initiant une réflexion plus large sur le suivi des chiens en formation. Le groupe consacré à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles (GE3) a surtout permis de mieux comprendre les fonctionnements de chaque école et d'échanger sur les pratiques liées à l'instruction des dossiers et au suivi des équipes.

Un accompagnement a également été mené auprès de plusieurs écoles dans le cadre de leurs inspections IGDF, avec un travail contribuant à la certification des six écoles concernées en 2025.

Une réflexion autour d'un CRM commun a par ailleurs été engagée afin d'améliorer la gestion et la circulation des données à l'échelle du réseau.

Cette dynamique technique a aussi contribué au pôle formation, notamment à travers cinq formations dédiées à la technique du chien guide, centrées sur les principes LIMA, organisées directement dans les écoles du réseau.

L'année 2025 marque également le lancement du projet « État des lieux », avec l'ambition de recueillir des informations sur les fonctionnements et les pratiques des écoles. Ce travail de fond, encore à ses débuts, doit permettre à terme de mieux comprendre la diversité du réseau et d'identifier des leviers d'évolution.

Enfin, un comité bien-être du chien guide a été mis en place, dans le cadre d'une démarche fédérale visant à renforcer la prise en compte du bien-être des chiens tout au long de leur vie. Ce comité, indépendant et pluridisciplinaire, s'inscrit dans une volonté d'exemplarité et d'évolution des pratiques, en lien avec les attentes sociétales, les avancées scientifiques et les standards internationaux. Il a vocation à accompagner le réseau dans une réflexion exigeante, à favoriser le partage d'une culture commune et à contribuer à faire évoluer le regard porté sur le chien guide dans la société.

L'ensemble de ces actions met en évidence la place croissante des enjeux techniques dans le fonctionnement du réseau et souligne la nécessité de poursuivre leur structuration, afin d'en assurer le développement dans les années à venir.







Le développement des ressources

Le service Legs, Donations et Assurances-vie

Le service se compose de trois personnes salariées à temps plein : deux Chargées des Libéralités et un Responsable de service.

Son rôle est d'assurer le recueil des libéralités consenties à la FFAC dans les plus parfaites conditions de sécurité juridique possibles.

La mutualisation de la Campagne Legs sur l'ensemble du territoire avec nos associations fédérées, en place depuis bientôt 10 ans, renforce notre visibilité auprès du grand public et de nos partenaires comme les Notaires et Conseillers en Gestion de patrimoine.

Le montant total des libéralités recueillies sur l'exercice 2025 (legs et contrats d'assurance-vie) enregistre une hausse de 39,5% par rapport à l'exercice 2024 et s'établit à 12,2M€. La ventilation entre les legs et l'assurance-vie est celle-ci : 6,4M€ Legs (52%) // 5,8M€ assurances-vie (48%).

On note en fait une progression du montant des legs recueillis de 13% accompagnée d'une exceptionnelle hausse du montant recueilli au titre des assurances-vie de 87% en raison principalement de l'encaissement d'un capital-décès d'un montant de 1,3M€.

La Fédération bénéficie de la générosité de bienfaitrices et de bienfaiteurs, nombreux et nous les en remercions, qui choisissent - par leur legs ou leur contrat d'assurance-vie - de prolonger leur engagement en faveur de l'autonomie des personnes déficientes visuelles. Dans cet élan de transmission, plusieurs deviennent même ambassadeurs, partageant notre action auprès de leurs proches et inspirant de nouveaux soutiens et actions de bénévolat. Cette chaîne de solidarité est essentielle : c'est grâce à elle que nous pouvons préparer l'avenir, éduquer de nouveaux chiens guides et accompagner les personnes déficientes visuelles sur le chemin de la liberté.

> *« Depuis plusieurs années, je suis attentif aux actions menées par la FFAC et à l'engagement de toutes les équipes au service des personnes déficientes visuelles.*
>
> *J'ai souhaité, à mon niveau, soutenir cette mission en intégrant la Fédération dans mes dispositions. C'est une manière de prolonger mon engagement et de contribuer, à terme, à la remise de chiens guides, qui représentent pour leurs bénéficiaires bien plus qu'une aide : une véritable liberté retrouvée.*
>
> *La confiance que m'inspire votre action a été déterminante dans mon choix. »*
>
> **Monsieur L, testateur**

La collecte et la relation donateur

Malgré un contexte économique toujours contraint, l'année 2025 marque un tournant encourageant pour la collecte de fonds de la FFAC. Après deux années de ralentissement, la dynamique repart à la hausse, portée par la fidélité des donateurs et la bonne performance des campagnes de fin d'année.

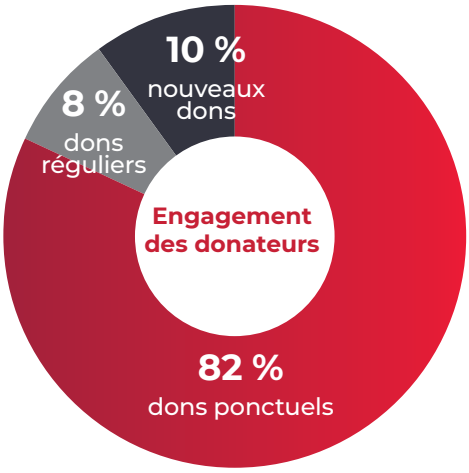
La collecte globale atteint 3,62 millions d'euros, contre 3,52 millions d'euros en 2024, soit une progression de +2,8 %. Cette évolution confirme la solidité du modèle de collecte, malgré un environnement encore incertain.

Dans le même temps, la rentabilité globale s'établit à 2,81 € pour 1 € investi, en recul par rapport à 2024 (3,16 €, soit -11 %). Cette baisse s'explique principalement par une intensification des investissements en prospection.

Le nombre de donateurs s'élève à 53 162, contre 51 675 en 2024, soit une hausse de +2,9 %, traduisant une capacité à élargir la base malgré des performances contrastées selon les leviers.

Le don moyen reste stable à 68 €, confirmant la constance de l'engagement des donateurs, tandis que les dons réguliers (5 634 donateurs) continuent de constituer un socle essentiel, avec un niveau de contribution élevé (113 € en moyenne).

Par ailleurs, la collecte digitale poursuit sa progression avec 8 471 donateurs, contre 8 379 en 2024, soit une évolution modérée mais positive, confirmant l'ancrage progressif de ce canal.



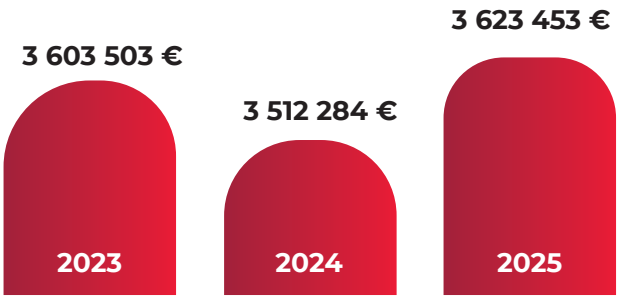
Les campagnes de notre revue « les yeux de son Maitre » continuent de susciter un engagement solide de la part de nos donateurs, avec un niveau de collecte globalement stable (590 K€ en 2025 vs 600 K€ en 2024, soit -1,7 %). Cette stabilité s'accompagne d'une amélioration très significative de l'efficacité des dons : chaque contribution a aujourd'hui un impact renforcé grâce à une meilleure maîtrise des coûts, comme en témoigne la forte progression du ROI (13,75 vs 4,03 en 2024). La campagne de novembre illustre particulièrement cet élan, en mobilisant fortement nos soutiens autour de la cause.

De leur côté, les campagnes de fidélisation confirment l'attachement durable de nos donateurs et leur rôle essentiel dans le développement de la collecte. Elles atteignent 1,49 M€ en 2025 (contre 1,44 M€ en 2024, soit +3,5 %), portées par un taux de réponse élevé (4,79 %). Les opérations de fin d'année, en particulier, témoignent d'une mobilisation remarquable, traduisant la confiance et l'engagement croissants envers la cause.

Toutefois, la rentabilité est en légère progression (ROI 3,79 vs 3,56), traduisant un équilibre globalement maîtrisé malgré des disparités entre campagnes.



Les canaux complémentaires confirment leur rôle structurant. Les dons réguliers restent stables (631 K€ en 2024 vs 634 K€ en 2025, soit +0,5 %), tandis que le digital poursuit sa progression (+4,8 % en montant collecté), illustrant l'évolution progressive des usages.



Montants bruts collectés

Dans l'ensemble, la FFAC parvient en 2025 à renouer avec une croissance modérée de sa collecte, portée par la fidélité des donateurs et la performance des campagnes de relance.

Cette dynamique positive s'accompagne toutefois d'une pression accrue sur la rentabilité, liée principalement aux investissements en prospection, dont les résultats restent insuffisants au regard des coûts engagés.

Dans ce contexte, l'enjeu pour les années à venir sera double :

- Poursuivre le développement de la collecte en s'appuyant sur les leviers les plus performants,
- Renforcer l'efficacité des actions d'acquisition, afin de garantir un modèle durable et équilibré.

L'enjeu est désormais clair : consolider les leviers les plus efficaces tout en transformant en profondeur la stratégie de prospection, afin de sécuriser une croissance durable dans les années à venir.

La relation donateur – un lien essentiel au cœur de notre action

Une activité en forte mobilisation

En 2025, les échanges avec les donateurs reposent sur une complémentarité de canaux, avec une répartition estimée à **50 % par courrier, 32 % par téléphone et 18 % par courriel.**

Cette structure traduit à la fois le maintien d'un usage important du courrier, notamment pour les démarches administratives, et une évolution progressive vers des modes de contact plus directs et réactifs, en particulier le téléphone et les échanges numériques.

Cette activité soutenue reflète à la fois :

- l'engagement des donateurs, de plus en plus impliqués dans la vie de l'association ;
- et l'intensité des campagnes de collecte, qui génèrent un volume significatif d'interactions.

L'année a également été marquée par une **forte saisonnalité**, avec des pics d'activité lors des périodes clés, notamment :

- au printemps (liées aux reçus fiscaux),
- et en fin d'année, période majeure de mobilisation.

Une relation de proximité, au quotidien

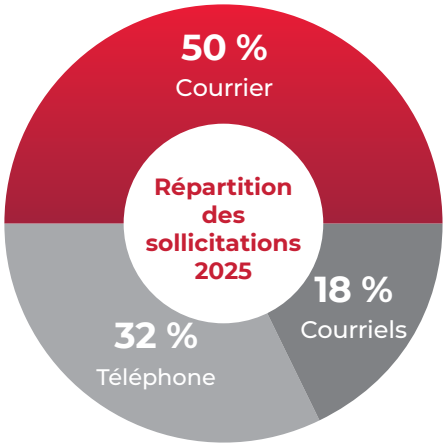
Deux collaboratrices dédiées assurent l'ensemble de ces échanges, avec un objectif constant : garantir une réponse rapide, claire et personnalisée.

Le téléphone reste un canal essentiel pour les situations nécessitant un accompagnement direct, tandis que les mails et courriers permettent de traiter les demandes de manière plus détaillée.

Cette organisation permet d'assurer une relation accessible et continue, adaptée aux différents besoins des donateurs.

Des demandes majoritairement administratives

L'analyse des sollicitations met en évidence un point structurant :



Une part importante des échanges concerne des démarches administratives, notamment :

- demandes de duplicata de reçus fiscaux (près de 2 260 demandes),
- modifications de coordonnées ou de situation (environ 500 demandes),
- gestion des prélèvements (plus de 240 demandes).

Ces demandes, indispensables, représentent une charge significative et révèlent un enjeu clé de simplification et de digitalisation des services proposés.

Un reflet direct des attentes des donateurs

La relation donateurs constitue également un indicateur précieux des attentes et des perceptions.

En 2025 :

- près de 190 sollicitations sont liées aux campagnes (demandes d'information, réactions, prospects) ;
- environ 80 demandes concernent la limitation ou l'arrêt des communications.

Ces données traduisent une attente d'équilibre entre information, sollicitation et respect du rythme de chacun.

Des sujets d'intérêt clairement identifiés

Les échanges avec les donateurs portent principalement sur :

- l'utilisation des dons et leur impact concret ;
- le parcours des chiens guides et leur formation ;
- les démarches administratives, en particulier liées aux reçus fiscaux ;
- la vie et les actions de la Fédération.



Ces demandes confirment l'importance d'une information accessible, transparente et pédagogique.

Parole de donateur

« J'ai dû vous contacter pour obtenir mon reçu fiscal que je n'avais pas reçu. La réponse a été rapide et très claire, ce que j'ai apprécié. En revanche, il serait plus simple de pouvoir y accéder directement en ligne. »

Ce témoignage reflète bien les attentes actuelles :

une qualité de réponse reconnue, mais aussi un besoin croissant de simplicité et d'autonomie dans les démarches.

Une relation au cœur de la fidélisation

Au-delà du traitement des demandes, la relation donateurs joue un rôle essentiel dans :

- la qualité du lien avec les donateurs ;
- leur fidélisation dans le temps ;
- et l'image de l'association.

Elle constitue également un levier d'amélioration continue, en apportant des retours concrets sur les attentes et les irritants.

Conclusion

En 2025, la relation donateurs confirme sa transformation :

d'un rôle principalement administratif, elle s'affirme comme un levier stratégique au service de la collecte et de la qualité de la relation.

Le développement de solutions plus simples et accessibles, ainsi qu'une attention constante portée aux attentes des donateurs, permettront de renforcer encore ce lien essentiel dans les années à venir.

La communication et le plaidoyer

Le digital

La newsletter

Depuis septembre 2023, la lettre d'information fédérale a été relancée et diffusée par courriel aux abonnés inscrits via le site internet de la FFAC.

En avril 2025, une refonte visuelle a été engagée afin de moderniser son format, d'en améliorer la lisibilité et de renforcer son attractivité.

Elle continue de proposer un contenu varié, mêlant actualités de la fédération et des associations membres, veille sur le handicap, ainsi que des sujets liés à la culture et aux innovations technologiques.

À ce jour, elle compte 76 370 abonnés.

Les réseaux sociaux

En 2025, notre objectif est clair : accroître la notoriété de la FFAC, en la positionnant sur des enjeux thématiques institutionnels et politiques à fort rayonnement en :

- Adoptant une approche plus thématique des réseaux sociaux, pour faire rayonner nos actions et les missions du mouvement.
- Développant la notoriété de la fédération et trouvant de nouveaux formats et modèles d'incarnations pour porter notre discours et nos valeurs.
- Renouvelant et augmentant l'audience.



Pour cela, nous avons mis l'accent sur du contenu émotionnel et utile qui relie mission et engagement toujours à travers les 3 réseaux sociaux suivants :

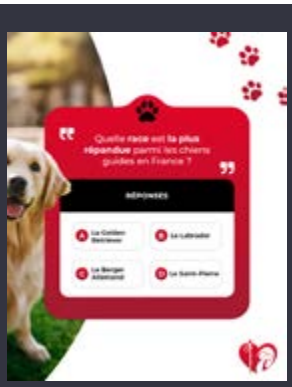
- Facebook – Notre réseau social principal touchant un public âgé de 18 à 65 ans.
- Instagram – Pour incarner et sensibiliser autour des moyens mis en place par la FFAC et ses associations auprès d'un public âgé de 18 à 45 ans.
- LinkedIn – Ce canal professionnel nous a permis de sensibiliser les institutions, les entreprises et les professionnels à la nécessité de nous accompagner dans nos actions.

En chiffres :

14 077 Nombre d'abonnés
(+ 170 abonnés)

3 482 Nombre d'abonnés
(+ 469 abonnés)

2 408 Nombre d'abonnés
(+ 349 abonnés)













Les évènements

SALON AUTONOMIC PARIS

Du 3 au 5 juin 2025, s'est tenu à Paris le rendez-vous de référence dédié au handicap et à la perte d'autonomie, le Salon Autonomic Paris auquel nous avons participé avec l'ANM' Chiens Guides, l'École de Chiens Guides d'Île-de-France et l'École de Paris.

Une belle opportunité pour nos équipes d'informer, d'échanger et de présenter aux personnes en situation de handicap, aidants, professionnels de santé, étudiants, élus et partenaires associatifs nos actions : le parcours du chien, les temps clés de l'éducation, mais aussi la diversité des profils accompagnés.



SALON DES MAIRES

Du 18 au 20 novembre 2025, la FFAC a participé au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris, rendez-vous incontournable des élus et décideurs publics. À cette occasion, la fédération est allée à la rencontre des acteurs territoriaux afin de sensibiliser aux enjeux d'accessibilité et de mobilité des personnes déficientes visuelles, en rappelant le rôle du chien guide dans l'autonomie au quotidien.



Ce temps fort a également marqué le lancement d'une démarche nationale, portée avec l'ANM' Chiens Guides, à l'approche des élections municipales de 2026. L'ambition : faire du chien guide un indicateur concret du niveau d'inclusion d'une commune et engager un dialogue direct avec les élus autour d'actions simples et opérationnelles.

Le plaidoyer proposé repose sur des engagements accessibles à toutes les collectivités : améliorer l'accueil des chiens guides dans les lieux recevant du public, intégrer les besoins des personnes déficientes visuelles dans les aménagements urbains, ou encore sensibiliser les agents municipaux.



Cette présence au Salon des Maires a ainsi permis de passer d'une logique de sensibilisation à une logique d'interpellation et d'engagement, en posant les bases d'une mobilisation appelée à se déployer sur l'ensemble des territoires en 2026.

CONGRÈS DES NOTAIRES

Du 24 au 26 septembre 2025, la FFAC a participé au Congrès des Notaires de France à Montpellier, rendez-vous majeur des professionnels du droit et du patrimoine. Cette présence a permis de valoriser les dispositifs de libéralités (legs, donations, assurances-vie) en faveur des chiens guides, tout en renforçant la pédagogie autour des possibilités d'engagement des testateurs.

Un levier stratégique pour consolider un réseau prescripteur clé et inscrire durablement la cause dans les pratiques de conseil patrimonial.





PATRIMONIA

Les 24 et 25 septembre 2025, la FFAC était présente au salon Patrimonia à Lyon, événement de référence des professionnels de la gestion de patrimoine .

L'occasion de faire connaître les missions de la fédération et d'inscrire le chien guide dans une réflexion plus large sur la philanthropie et la transmission.

Ces échanges participent au développement de relais d'influence et à l'intégration progressive des causes associatives dans les stratégies patrimoniales, en cohérence avec les objectifs de développement des ressources.

La notoriété

CAMPAGNE LIBÉRALITÉS

En 2025, la campagne Libéralités a poursuivi sa structuration avec une évolution significative de son dispositif digital, notamment à travers la refonte du site dédié transmettre.chiens-guides.fr. Cette évolution vise à améliorer l'expérience utilisateur, renforcer la lisibilité des informations et faciliter la mise en relation avec les écoles, tout en valorisant concrètement l'impact des legs, dons et assurance-vie sur la mission de remise gratuite des chiens guides.

Parallèlement, la campagne s'est élargie à de nouveaux publics, notamment à la cible professionnelle (notaires et gestionnaires de patrimoine). Comme en témoigne le site transmettre.chiensguides.fr, les messages et contenus ont été enrichis, avec une attention particulière portée à la pédagogie autour de la transmission et à l'incarnation de la chaîne de solidarité, afin de mieux accompagner les futurs testateurs dans leur réflexion.

Cette dynamique s'inscrit dans une ambition claire : consolider la notoriété du dispositif tout en renforçant son efficacité, en articulant davantage visibilité, compréhension et engagement solidaire au bénéfice de notre mission.




GUIDES


FAMILLES D'ACCUEIL

Le Plaidoyer

Campagne « 20 ans de la loi accessibilité » : un refus d'accès c'est une histoire qui s'arrête trop tôt

À l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la FFAC, aux côtés de l'ANM' Chiens Guides, a conduit une campagne nationale de sensibilisation et de plaidoyer du 11 février au 23 mars 2025.

Cette prise de parole s'appuie sur un constat toujours d'actualité : malgré un cadre légal clair, les personnes déficientes visuelles accompagnées d'un chien guide continuent de se heurter à des refus d'accès dans leur vie quotidienne. En 2024, c'est près de 245 situations sont recensées chaque année, soit environ cinq par semaine, des chiffres qui ne reflètent qu'une partie des cas réellement vécus. En 2025, ces chiffres sont passés à 375 refus d'accès.

Pour rendre visible cette réalité et en montrer les conséquences concrètes, la campagne s'est appuyée sur un parti pris créatif fort, illustrant l'impact d'un refus d'accès à travers des références culturelles connues. Derrière ce dispositif, un message simple : un refus d'accès ne constitue pas un incident isolé, mais une rupture dans le parcours de vie, une entrave directe à l'autonomie.

Au cœur de l'opération, un manifeste citoyen appelant à une évolution du cadre légal et à une meilleure application des droits existants. Cette mobilisation a rassemblé plus de 33 000 signatures en quelques semaines, dépassant les 36 000 soutiens à date, traduisant une adhésion forte à ces enjeux.

Au-delà de la sensibilisation, cette campagne porte des demandes précises :

- une reconnaissance du refus d'accès comme un acte de discrimination,
- un renforcement des sanctions associées,
- une meilleure prise en compte des besoins liés aux chiens guides, notamment au regard des dispositifs d'aide existants.

Elle s'inscrit ainsi dans la continuité des actions de plaidoyer de la fédération, visant à garantir l'effectivité des droits sur le terrain. Elle met également en lumière un enjeu plus large : si les chiens guides constituent un levier essentiel d'autonomie, ils restent encore insuffisamment accessibles aux personnes qui pourraient en bénéficier.

Par cette mobilisation, la FFAC réaffirme son rôle d'acteur de référence pour porter la voix des personnes déficientes visuelles et contribuer à faire évoluer les pratiques comme le cadre législatif.













La revue « Les Yeux de Son Maître »

La revue Les Yeux de Son Maître est un outil central d'information et de fidélisation des donateurs de la FFAC. Elle valorise l'actualité de la fédération et du mouvement chien guide, tout en donnant à voir concrètement l'impact des actions menées.

En 2025, la FFAC a publié quatre numéros trimestriels, diffusés en février, mai, septembre et novembre, accompagnés de lettres dédiées venant renforcer le lien avec les lecteurs et soutenir les actions de collecte. Ce sont 257 953 exemplaires qui ont été distribués.

L'année a été marquée par une évolution éditoriale visant à structurer davantage les contenus et à en améliorer la lisibilité. La revue s'organise désormais autour de rubriques identifiées, articulant informations institutionnelles, dossiers thématiques et témoignages. Ces derniers occupent une place centrale, permettant d'illustrer concrètement l'apport du chien guide dans la vie des bénéficiaires et des familles d'accueil.

De nouveaux formats ont également été introduits, notamment un feuilleton retraçant le parcours d'un chien guide, de sa naissance à sa remise, afin de raconter différemment la chaîne de solidarité portée par la fédération.



Sur le plan graphique, un travail de modernisation a été engagé pour améliorer l'accessibilité et le confort de lecture, avec une évolution de la maquette, des typographies, des couleurs et de l'identité visuelle.

Ces évolutions traduisent une ambition claire : proposer une revue plus lisible, plus accessible et plus engageante, au service de l'information et de la relation avec les donateurs.

Le mécénat

Fondation Covéa

Dans la continuité de son action en faveur de l'inclusion sociale et humaine, la Fondation d'entreprise Covéa a renouvelé son engagement aux côtés de la FFAC et de ses associations membres : la Fondation Frédéric Gaillanne et l'École de Chiens Guides de Paris. Elle leur permet de poursuivre leurs actions de sensibilisation sur le terrain, contribuant à faire évoluer le regard sur le handicap visuel et à mieux faire connaitre le rôle essentiel du chien guide.

Fondation ANBER

Fondation familiale reconnue d'utilité publique, la Fondation AnBer soutient des actions en faveur des publics les plus fragiles, en France comme à l'international, autour de trois axes : l'éducation, la santé et l'insertion.

En 2025, elle a soutenu la FFAC dans la mise en œuvre d'un projet de sensibilisation en milieu scolaire. Cet engagement contribue à faire évoluer le regard des plus jeunes sur le handicap visuel et à mieux faire connaître le rôle du chien guide dès le plus jeune âge.

Fondation Truffaut

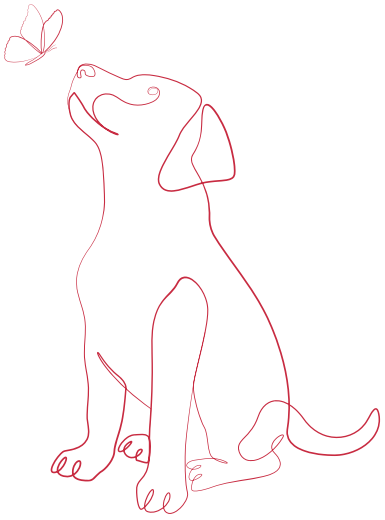
En 2025, la Fondation Truffaut a soutenu la FFAC à hauteur de 25000 euros, contribuant au financement de l'éducation d'un chien guide pour l'École de Chiens Guides de Paris. Cet engagement en faveur de la relation entre l'Homme et l'animal participe concrètement à renforcer l'autonomie et l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes.

Fondation Raymond et Suzanne Fischof-La Foux

En 2025, la Fondation Raymond et Suzanne Fischof-La Foux, abritée par la Fondation des Petits Frères des Pauvres, a poursuivi son engagement auprès de la FFAC en soutenant l'éducation de chiens guides destinés à des personnes déficientes visuelles de plus de 50 ans. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité du soutien engagé en 2024 et témoigne d'une volonté commune de favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes les plus vulnérables.

Fondation Blanchecape

Abritée par la Fondation de France, la Fondation Blanchecape soutient de nombreuses causes d'intérêt général. En 2025, elle a soutenu la FFAC dans ses actions en faveur des personnes déficientes visuelles. Cet engagement de plus de 10 ans participe au financement de l'éducation de chiens guides et contribue à renforcer l'autonomie et l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes.



L'international

La FFAC est en contact étroit avec la Fédération Internationale du Chien Guide (IGDF) et la Fédération Européenne du Chien Guide (EGDF). Antoine Bouissou, administrateur de l'Association Chiens Guides Grand Sud-Ouest, siège au Conseil d'Administration de l'IGDF. Benjamin Valembois, Directeur technique à l'École de Chiens Guides de Paris, et Thibaut Blairon, Coordinateur fédéral de formation et technique, sont assesseurs pour l'IGDF. Karine Garnier et Pauline Eilers, maîtresses de chiens guides, siègent quant à elles au Conseil d'Administration de l'EGDF.

Séminaire international de l'IGDF

Le séminaire 2025 s'est tenu à Warwick, au Royaume Uni, du 19 au 22 juin 2025, sur le thème « Le pouvoir des partenariats ». Deux réunions en visioconférence ont eu lieu les 13 mai et 2 juillet pour optimiser la participation française (34 représentants).

Le prochain séminaire aura lieu à Yokohama, au Japon, du 14 au 17 mai 2026 sur le thème « Guider demain ». L'ANM' Chiens Guides assurera une intervention en français sur "L'Observatoire de l'Accessibilité des Chiens Guides et d'assistance (OBAC) : un modèle français adaptable dans tous les pays ».

Une communication conjointe

Outre la traduction de différents outils de travail (documents nécessaires aux inspections des Ecoles par l'IGDF, projet de carte d'identification internationale des chiens guides), la FFAC a aidé à la révision de plusieurs normes concernant les chiens guides du Comité Européen de Normalisation.

La Fédération Internationale du Chien Guide vise « un monde où les personnes aveugles ou malvoyantes aient accès à des chiens guides de qualité et aux services associés afin de pouvoir mener leur vie comme elles l'entendent », et représente actuellement :

- 100 organisations membres issues de 34 pays (dont toutes les écoles fédérées de la FFAC).
- 5 organisations affiliées de 4 pays (dont la FFAC et le CESECAH).

La Fédération Européenne du Chien Guide comprend 46 membres dans 26 pays européens, dont la FFAC et l'ANM' Chiens Guides. Elle se consacre à influer sur les lois, les politiques et les attitudes, pour garantir d'excellents services et accès aux utilisateurs de chiens guides.



PERSPECTIVES 2026

Consolider notre modèle et accélérer les transformations du mouvement

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de consolidation et de transformation pour la Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles. Dans un environnement en évolution, la FFAC poursuivra son engagement pour structurer son action, renforcer la cohésion de son réseau et anticiper les mutations du secteur au bénéfice des personnes déficientes visuelles.

Un jalon structurant sera franchi avec le lancement de l'identité commune « Chiens Guides France », pensée comme un symbole d'unité, de qualité et d'exigence porté collectivement par la Fédération et ses associations membres. Cette identité accompagnera notamment les campagnes de notoriété et les temps de mobilisation à venir, dans une logique de continuité avec les actions déjà engagées.

Le Congrès National du Chien Guide constituera un temps fort de l'année. Il permettra de valoriser les actions du mouvement tout en nourrissant une dynamique de réflexion et de projection collective. Trois grandes thématiques viendront structurer les échanges et orienter les actions futures : le bien-être animal, l'évolution des besoins des bénéficiaires et l'intégration des nouvelles technologies.

L'année 2026 sera également marquée par la remise du 7 000e chien guide depuis 1952, un cap symbolique qui illustre l'engagement durable des associations fédérées et l'impact concret de leur action auprès des personnes aveugles et malvoyantes.

Dans un contexte marqué par l'émergence de nouveaux acteurs, la FFAC poursuivra ses travaux afin de clarifier son positionnement et d'affirmer son rôle de référence. Cette réflexion s'inscrira en complément des échanges engagés avec ses partenaires, notamment l'ANM', et du développement de coopérations avec les acteurs de la déficience visuelle et du champ du handicap.

Plusieurs chantiers structurants seront conduits en parallèle. La formation des professionnels du réseau continuera d'évoluer afin de mieux répondre aux attentes des associations, avec une réflexion sur l'adaptation des parcours, le développement de formats en e-learning et le renforcement du rôle des tuteurs. La structuration du REF (Réseau d'Elevage Français) se poursuivra également afin de consolider l'organisation du réseau.

La création d'un comité dédié au bien-être animal viendra renforcer les exigences du mouvement en la matière et structurer les pratiques à l'échelle fédérale.

En matière de communication, la FFAC poursuivra le développement de ses outils et dispositifs. La refonte du site internet, le renforcement des relations presse tant au niveau fédéral que local, ainsi que le déploiement de campagnes nationales sous la bannière « Chiens Guides France » contribueront à accroître la visibilité du modèle français du chien guide.

Dans le même esprit, les campagnes actuelles seront maintenues et amplifiées, notamment celles liées à la notoriété et aux échéances municipales, dans une logique de continuité et d'impact renforcé.

Le développement des partenariats constituera également un levier important, tout comme la mise en place d'une politique d'achats responsables intégrant systématiquement des critères d'accessibilité.

À l'international, la participation au séminaire de l'International Guide Dog Federation à Yokohama s'inscrira dans une dynamique d'ouverture et de partage d'expériences. Par ailleurs, les échanges engagés avec les partenaires historiques seront poursuivis et approfondis.

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une année charnière, à la fois ancrée dans la continuité des actions engagées et tournée vers les évolutions nécessaires du mouvement, avec une ambition constante : garantir la qualité du modèle français du chien guide et renforcer son impact au service des personnes déficientes visuelles.



© Jean-Pierre Yin.

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES



CENTRES PAUL CORTEVILLE

Association Chiens Guides d'Aveugles – Centres Paul Corteville

Date de création :
Création officielle en 1958 – Premier chien guide remis en 1952.

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
1976 au 31/01/2026

Spécificités géographiques :
Deux centres d'éducation à RONCQ (59223) et HONGUEMARE-GUENOUVILLE (27310)

Zone géographique d'activité assez étendue, d'où la création d'un second centre d'éducation en 2013 (Normandie). De façon générale, le centre normand répond aux demandes des départements de la Normandie, du 80, du 60 ou du 02. Le centre de Roncq gère plutôt l'autre partie des départements.

Nombre total de salariés :
47 dont 30 femmes et 17 hommes

Nombre d'éducateurs canins :
8 éducateurs / 11 moniteurs

Les autres activités de l'école :
Remises de cannes blanches électroniques et de MINITACT

Pôle Formation et Rééducation Fonctionnelle :
Formations diverses adaptées : langues étrangères, téléphonie, bureautique, informatique, etc...

Rééducation fonctionnelle :
suivi ergothérapie, orthoptie, psychologie

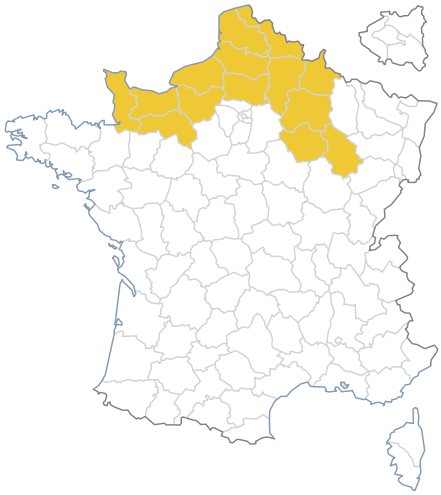
Ce qu'il faut savoir :
René Blin, premier bénéficiaire de chien guide en 1952, a lui-même éduqué une vingtaine de chiens guides pour aider Paul Corteville aux débuts de l'activité.



Faits historiques :
Le premier chien guide de France, Dicky, a été remis par notre fondateur Paul Corteville. Pour éduquer des chiens, Paul Corteville a marché près de 120 000 km (soit trois fois le tour de la terre). Dans les années 1950, il éduquait ses chiens après le travail (il était ouvrier textile), en costume et souliers de ville.

En 2025, l'Association a lancé son Pôle Formation et Rééducation Fonctionnelle, destiné à développer d'autres services, gratuits, pour les personnes déficientes visuelles. Cost'develoope ainsi inscrit son offre, voulant réunir, au sein d'un même endroit, un large panel de solutions (déplacement, formation, rééducation fonctionnelle, insertion professionnelle, activités socio-culturelles, etc...).

En fin d'année 2026, l'Association sera fière de remettre son 2000ème chien guide depuis la création de l'Association.





En 2025, de nouvelles missions au service des personnes aveugles ou malvoyantes !

Lancé en juin 2025 après plusieurs années de réflexion, le Pôle Formation et Rééducation Fonctionnelle est la grande nouveauté des Centres Paul Corteville ! Il répond à deux problématiques rencontrées par les personnes aveugles ou malvoyantes : la perte d'autonomie et l'accès à l'emploi.

Il propose un service de formation et un centre de bilan de compétences adaptés aux conséquences fonctionnelles de la déficience visuelle. L'objectif est d'identifier les compétences, de construire un projet professionnel réaliste et de favoriser l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi. En parallèle, une équipe pluridisciplinaire (orthoptistes, ergothérapeutes, psychologues, instructeurs en autonomie, assistants sociaux) met en place un accompagnement individualisé. Les bénéficiaires sont soutenus dans leurs démarches administratives (MDPH, RQTH, aides) et dans les gestes du quotidien (cuisine, entretien du domicile, moyens de paiement, organisation). Ce pôle offre ainsi une réponse globale, coordonnée et centrée sur la personne afin de renforcer son autonomie et sécuriser son parcours professionnel.



© Louis Duboys Fresney

Officiellement inauguré en juillet 2025, le Pôle a déjà permis de nombreux échanges en six mois d'activité. À fin décembre 2025, une cinquantaine de personnes aveugles ou malvoyantes avaient déjà pu bénéficier d'une ou plusieurs formations. Et une centaine de personnes ont bénéficié d'un accompagnement en locomotion, en vie journalière ou encore en ergothérapie.



En parallèle de ces nouvelles activités, l'Association poursuit son accompagnement axé sur la mobilité via la remise de chiens guides ou de cannes électroniques. Ainsi en 2025, la structure a remis 28 chiens guides gratuitement et une quinzaine d'aides électroniques. Au total, l'Association accompagne près de 500 personnes en quête d'une plus large autonomie quotidienne.

Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse

Date de création :
1966

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
707 chiens guides au 01/03/2026

Races des chiens en activités :
Labrador, golden retriever, labrador x golden, berger allemand, caniche royal, labradoodle.

Spécificités géographiques :
2 centres d'éducation : EZE – 06360
et LANCON-PROVENCE – 13680

1 siège social : NICE – 06100

En mer et montagne, y compris la Corse. Les centres sont basés à plus de 15 km d'un centre urbain.

Nombre total de salariés :
21 dont 17 femmes et 4 hommes

Nombre d'éducateurs canins :
2 directrices techniques et éducatrices, 3 éducatrices et 1 élève éducatrice, 1 monitrice et 2 élèves monitrices

Les autres activités de l'école :
Environ 15 remises d'aides électroniques par an : boîtier Tom Pouce et BeMob (partenaires fondation Vision).

Valorisation des élèves chiens guides sortis du programme en tant que chien de médiation (adhérent Canidea).

Ce qu'il faut savoir :
Seule association à avoir le siège social séparé de ses 2 centres d'éducation = 3 sites, 3 équipes soudées malgré la distance.

Association co-fondatrice de la FFAC avec les Centres Paul Corteville.

1er congrès international organisé à Cannes.

1ère école labellisée.









Remise du 700e chien guide : une étape symbolique

En 2025, l'association « Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse » a franchi une étape majeure avec la remise gratuite de son 700e chien guide : UZES, un mâle de race golden retriever à Suzanne : « *J'ai eu la chance d'accueillir 8 chiens guides. Je ne remercierai jamais assez les familles d'accueil qui s'investissent à 200% ainsi que les donateurs. Il n'y a pas mieux qu'un chien guide pour avancer. Le handicap passe au second plan, le chien déclenche de la sympathie et de l'empathie* ».

Chaque remise fait l'objet d'un suivi personnalisé, afin de garantir à chaque bénéficiaire un accompagnement adapté à ses besoins et à son environnement quotidien. Cet événement illustre l'engagement constant de l'association depuis 60 ans en faveur de l'autonomie et de la sécurité des personnes déficientes visuelles.

L'objectif est clair : offrir à chaque bénéficiaire un accompagnement personnalisé grâce à un chien guide formé pour faciliter les déplacements du quotidien. Entre 18 et 20 chiens guides sont remis chaque année dans le Sud-Est de la France sans oublier les aides électroniques (Minitact et BeMod) contribuant de manière concrète à l'amélioration de la qualité de vie des personnes aveugles ou malvoyantes.

Chiffres clefs 2025 :

- 16 chiens guides
- 14 aides électroniques

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST
Ensemble voyons loin

Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

Date de création :
1975

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
883

Races des chiens en activités :
Labrador, golden retriever, croisé labrador / golden retriever, berger allemand, caniche royal, labradoodle.

Spécificités géographiques :
École d'Angers – 49080 BOUCHEMAINE,
École de Bretagne – 56620 PONT-SCORFF,
Bureau de Nantes – 44000 NANTES

Ouest de la France, de la Bretagne à la Charente-Maritime, sur 13 départements. Deux centres d'éducation dont un à Pont-Scorff, en Bretagne, créé en 2002 pour être au plus proche des personnes déficientes visuelles bretonnes (4 départements).

Des représentants sur l'ensemble du territoire dans plusieurs départements composés de bénévoles afin d'être toujours plus proche et à l'écoute des personnes déficientes visuelles.

Nombre total de salariés :
61 dont 43 femmes et 18 hommes

Nombre d'éducateurs canins : 18

Élevage :
La Maison du Chiot a été créée en 2011, près de 700 naissances. Elle se trouve dans les locaux de l'ACGAO à Bouchemaine.

Les autres activités :
Les solutions de mobilité proposées par notre Association pour renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap :

- Chien guide : pour personnes aveugles et malvoyantes.
- Aides optiques : alternatives technologiques au chien guide.
- Locomotion : apprentissage des déplacements sécurisés.

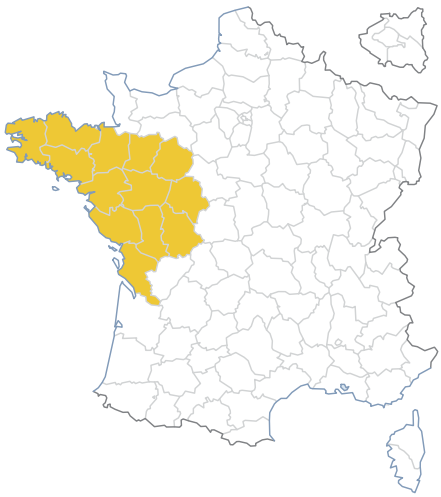


- Aide à la Vie Journalière : gagner en autonomie à domicile et en société.
- Informatique adaptée : formation et équipement numérique.
- Chiens d'assistance : aide aux jeunes avec troubles du neurodéveloppement.
- Chiens de médiation : soutien social et thérapeutique (sans guérir).

Ce qu'il faut savoir et faits historiques :
Yves Chatelin (fondateur et président de l'ACGAO) a été l'un des premiers présidents de la FFAC. En juin 1989, il passe la main à Guy Rimbaud maître de chien guide d'Indre-et-Loire (37) et bénévole engagé à l'ACGAO.

À ses débuts, l'école d'Angers se trouvait dans les locaux de la S.P.A.

L'association a fêté ses 50 ans l'année dernière en présence des bénévoles, partenaires, actuels et anciens salariés... à l'occasion de plusieurs événements.





Cérémonie de remise officielle de chiens guides à la Mairie d'Angers le 27 novembre 2025 à l'occasion des 50 ans de l'ACGAO

50 ans d'engagement au service de l'autonomie

En 2025, l'Association les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest a marqué son 50e anniversaire par une année riche en événements, mettant en lumière cinq décennies d'engagement en faveur de l'autonomie des personnes en situation de handicap visuel. Parmi les temps forts, trois initiatives majeures ont rythmé cette célébration : les journées de sensibilisation, la soirée d'anniversaire et la cérémonie officielle de remise de chiens guides, chacune illustrant la diversité et la force de l'action associative.

Une année de mobilisation et de rencontres

Dès le mois de juin, l'Association a organisé trois journées de sensibilisation à Nantes, Lorient et Angers, attirant plus de 1 200 visiteurs. Ces événements, conçus pour informer, recruter de nouvelles familles d'accueil et sensibiliser le grand public au handicap visuel, ont permis de renforcer la visibilité de l'Association grâce à des parcours immersifs, des démonstrations de guidage et des témoignages poignants. Les retombées médiatiques et l'engagement des participants ont confirmé l'importance de ces initiatives pour créer du lien et éveiller les consciences.



Le 16 octobre 2025, la soirée d'anniversaire au Musée Jean Lurçat à Angers a rassemblé près de 250 personnes – familles d'accueil, bénévoles, partenaires, bénéficiaires et personnalités institutionnelles. Ce moment festif et émouvant, ponctué de discours inspirants, d'une vidéo rétrospective et de témoignages marquants, a célébré l'engagement collectif et les progrès accomplis. La présence de partenaires historiques et la diffusion de la vidéo sur les réseaux sociaux (plus de 10 000 vues) ont amplifié l'impact de cet événement, renforçant la notoriété de l'ACGAO bien au-delà de ses cercles habituels.

Enfin, le 27 novembre 2025, la cérémonie de remise officielle de chiens guides au Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Angers, en présence de Christophe Béchu, Maire d'Angers, a offert un cadre solennel pour honorer les nouveaux duos et leurs accompagnateurs. Ce moment symbolique, marqué par des témoignages émouvants et la remise de trois chiens guides, a mis en lumière le travail quotidien des équipes et des familles d'accueil, tout en renforçant les liens avec les donateurs et les partenaires institutionnels.

Un héritage de solidarité et d'innovation

Ces trois temps forts, complémentaires et fédérateurs, ont permis de sensibiliser, célébrer et mobiliser autour des valeurs portées par l'Association. Les retours positifs des participants, la couverture médiatique et l'engagement des partenaires témoignent de la pertinence de ces initiatives et de leur capacité à inspirer pour les années à venir.

Alors que l'ACGAO entame une nouvelle décennie, elle réaffirme sa mission avec détermination : accompagner, innover et donner à chacun les moyens de vivre avec autonomie et dignité. Ces 50 ans ne sont qu'un début – l'histoire continue, pas à pas, aux côtés de ceux qui font de chaque chien guide un compagnon d'exception.

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES ÎLE-DE-FRANCE

Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France

Date de création :
1975

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
Plus de 550

Races des chiens en activités :
Labrador, Golden retriever, berger allemand.

Spécificités géographiques :
1 centre à COUBERT 77170

5 départements : Seine et Marne, Essonne, Yvelines, Eure et Loir, Loiret.
Environ 5,4 millions d'habitants au total pour ces cinq départements.

Nombre total de salariés :
17 dont 11 femmes et 6 hommes

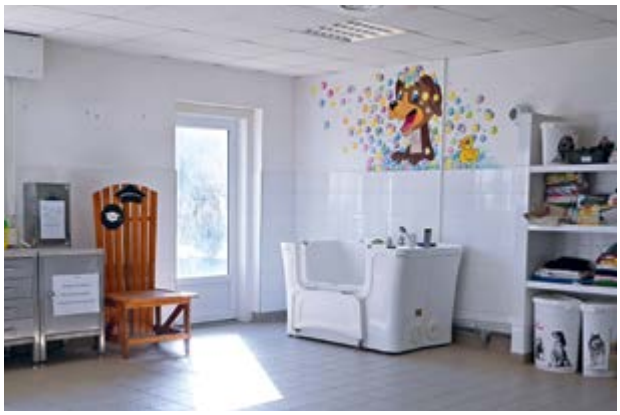
Nombre d'éducateurs canins : 3

Élevage :
Chiens provenant de BUC : Centre d'élevage et d'éducation Jacques Buniol

CESECAH : Centre d'Etude, de Sélection et d'Elevage de Chiens guides d'aveugles et autres Handicapés

Angers : La Maison du Chiot

Ce qu'il faut savoir :
École munie d'une mini ville et d'un escalator pour éduquer les chiens avant de passer en ville.











Retour sur la célébration des 50 ans de l'Association

Le jeudi 22 mai, l'Association des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France a célébré ses 50 ans au Pavillon Gravelle, à Vincennes, lors d'un événement réunissant partenaires, bénévoles, bénéficiaires, salariés et élu·e·s. L'objectif de cette journée était double : marquer un demi-siècle d'engagement et sensibiliser à l'importance des chiens guides dans l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

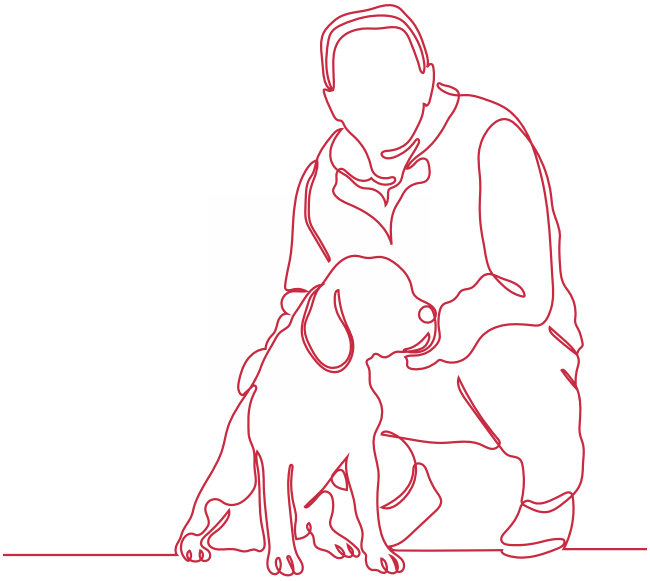
La matinée, plus institutionnelle, a été ouverte par les prises de parole de la présidente, Nathalie Brisset Doval, et du directeur, Alain Schmitt. Tous deux sont revenus sur les grandes étapes de l'association et ont partagé leurs perspectives pour les années à venir. Plusieurs personnalités engagées, dont la députée de Seine-et-Marne Céline Thiebauld-Martinez et Pierre Deniziot, délégué spécial à l'Inclusion, au Handicap et à l'Accessibilité, ont également exprimé leur soutien et salué le travail accompli.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance conviviale et inclusive. Un cocktail déjeunatoire a précédé diverses animations accessibles à tous : atelier de braille, blind test, jeux sensoriels ou encore performances artistiques (caricaturiste, silhouettiste). Ces activités avaient pour objectif de sensibiliser le public de manière ludique, tout en favorisant les échanges entre participants.

Parmi les temps forts, le défilé des chiens guides a particulièrement marqué les esprits. Chaque binôme maître-chien a illustré la richesse des parcours et la force des liens tissés entre bénéficiaires, familles d'accueil et éducateurs.

Au-delà de la célébration, cet événement a permis de rappeler l'importance de la mission de l'association : accompagner vers plus d'autonomie et améliorer concrètement le quotidien des personnes déficientes visuelles.





Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest

Date de création :
1976

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
420

Spécificités géographiques :
2 centres : Centre principal : École de Landouge 105 rue du Cavou 87100 LANDOUGE. Centre secondaire : École de Lezoux Montsalé 63190 LEZOUX

Le secteur d'intervention de l'association s'étend sur 12 départements répartis au sein de 4 régions : Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.

L'Association des Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest intervient ainsi sur un territoire couvrant les départements de l'Allier (03), du Cantal (15), de la Charente (16), du Cher (18), de la Corrèze (19), de la Creuse (23), de la Dordogne (24), de l'Indre (36), de la Haute-Loire (43), de la Lozère (48), du Puy-de-Dôme (63) et de la Haute-Vienne (87).

Ce territoire se caractérise par une grande diversité géographique, associant villes moyennes et vastes zones rurales, où les enjeux de mobilité et d'accessibilité sont particulièrement importants pour les personnes déficientes visuelles.





Nombre total de salariés :
12 dont 6 femmes et 6 hommes

Nombre d'éducateurs canins : 5

Ce qu'il faut savoir :
Dans le cadre du bien-être animal, l'école porte une attention particulière aux conditions de vie et au suivi des chiens guides en éducation. Chaque chien bénéficie notamment d'une séance d'ostéopathie afin de prévenir d'éventuelles tensions physiques liées à l'apprentissage et à l'activité.





Une mobilisation exceptionnelle chez King Jouet - Couzeix (87)

De la mi-octobre à la fin décembre 2025, nos bénévoles se sont relayés avec une formidable énergie au magasin King Jouet de Couzeix en Haute-Vienne pour assurer l'emballage des paquets cadeaux au profit de notre association.

Cette opération solidaire, devenue un rendez-vous incontournable de fin d'année, mobilise depuis plusieurs années de nombreux bénévoles fidèles et bénéficie d'un accueil toujours aussi chaleureux de la part de l'équipe du magasin. Grâce à cet engagement collectif et à la générosité des clients, cette action permet de récolter chaque année plus de 10 000 €, un soutien précieux et durable pour notre mission.





En 2025, cette belle mobilisation a ainsi permis de réunir près de 11 000 €, confirmant une nouvelle fois l'importance de ce partenariat local et solidaire. Un immense merci à l'équipe de King Jouet pour son accueil, sa confiance et son soutien renouvelé, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles et des donateurs qui contribuent, année après année, à la réussite de cette opération.

Cette formidable générosité participe directement à la formation, à l'éducation et à la remise gratuite de nos futurs chiens guides, permettant ainsi d'accompagner toujours plus de personnes déficientes visuelles vers davantage d'autonomie et de liberté.

ANM' Chiens Guides

Date de création :
1979

Nombre d'adhérents : 861

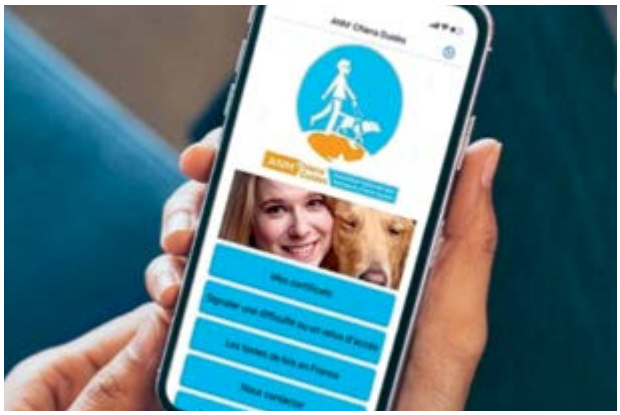
Spécificités géographiques :
Adresse : 17 rue Vitruve, 75020 – Paris
Territoire couvert : national

Nombre total de salariés :
5 dont 3 femmes et 2 hommes

Les autres activités de l'association :
Défense des droits, lobbying, sensibilisation, négociation avec les pouvoirs institutionnels et groupes professionnels privés, promotion du chien guide ou d'assistance et actions pour améliorer le quotidien des maîtres.

Ce qu'il faut savoir et faits historiques :
Créée par des maîtres de chiens guides et régie par les maîtres de chiens guides. A obtenu la votation de la loi de 1987 garantissant le droit d'accès des maîtres de chiens guides et des bénéficiaires de chiens d'assistance.







Observatoire de l'Accessibilité du Chien guide et du chien d'assistance (OBAC)

Créé en 2015 par la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) et l'ANM' Chiens Guides, avec le soutien de la Délégation ministérielle à l'Accessibilité (DMA), l'OBAC œuvre pour le respect du libre accès des personnes en situation de handicap accompagnées d'un chien guide ou d'assistance dans tous les lieux ouverts au public.



À la suite d'une proposition formulée fin 2024 par la FFAC, et en accord avec les membres de Canidea, l'ANM' Chiens Guides en assure désormais le pilotage. Cette responsabilité s'inscrit dans ses missions de promotion et de défense des droits des maîtres de chiens guides et d'assistance, et renforce la dynamique collective en faveur d'une accessibilité effective. L'Observatoire a ainsi été relancé le 1er décembre 2025, lors d'un événement coorganisé avec la DMA.

L'OBAC permet de centraliser et d'analyser les signalements de refus d'accès ou de difficultés rencontrées, afin d'objectiver les situations et d'identifier les axes d'amélioration.

Ses objectifs sont de favoriser l'autonomie et l'inclusion, de fédérer les acteurs publics, privés et associatifs autour de bonnes pratiques, et de sensibiliser les professionnels comme le grand public.

Dans ce cadre, l'ANM' Chiens Guides mène des actions d'accompagnement des maîtres (information, médiation, outils pratiques), coordonne les acteurs via des groupes de travail, et développe des actions d'information et de sensibilisation. Elle assure également une mission de représentation au sein des instances liées au handicap et à l'accessibilité.

L'OBAC repose sur une gouvernance partagée, avec un comité de pilotage, une plénière annuelle et une coordination assurée par l'ANM'. Il rassemble des acteurs institutionnels, associatifs et des représentants de lieux ouverts au public, tous engagés pour promouvoir le libre accès.



Chiens Guides de Paris

Date d'inauguration :
1987

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
1230

Races de chiens guides éduquées :
Labrador, Golden, Labrador x Golden, Labradoodle.

Spécificités géographiques :
2 centres : Paris 75012 et Buc 78530.

L'Association des Chiens Guides de Paris intervient ainsi sur un territoire couvrant : Paris (75), les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93), le Val-de-Marne (94), le Val-d'Oise (95), ainsi que Buc et Versailles (78).

Zone mixte très urbaine et banlieue semi-urbaine, à forte densité de population, ce qui implique beaucoup de temps de déplacement pour parfois peu de distance et qui signifie pour certains une utilisation des transports en commun et des zones urbaines aux heures de pointe.

Nombre total de salariés :
49 dont 32 femmes et 17 hommes

Nombre d'éducateurs canins : 20

Élevage : Oui, avec le Centre d'élevage et d'éducation à Buc (78), ouvert en 2015. Il compte environ 80 naissances de chiots par an.





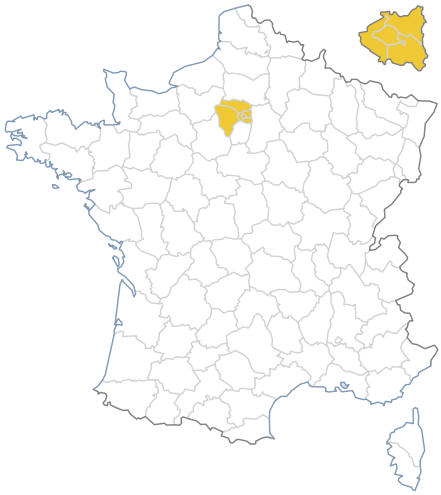
Les points forts de l'École :
L'association propose un suivi personnalisé de l'ensemble de ses binômes en activité et veille au bien-être de ses chiens guides tout au long de leur vie, de leur naissance jusqu'à leur fin de vie. Le bien-être animal est au cœur des actions de l'association :

- une éducation ludique basée sur le jeu ;
- des séances d'ostéopathie et de massage canin chaque week-end ;
- un service de détente des chiens guides pour les bénéficiaires.
- un accompagnement de ses chiens vieillissants.

Chaque demande de chien guide est étudiée par un comité d'attribution pluridisciplinaire composé d'un référent, d'un instructeur en locomotion, d'un psychologue, d'un orthoptiste et de deux techniciens.

L'École organise également des actions de sensibilisation en entreprise et en milieu scolaire.

Ce qu'il faut savoir :
L'École modernise son image en 2026 et fêtera ses 40 ans en 2027.





© Jean-Pierre

Anniversaire des 10 ans du Centre d'élevage

Le 6 septembre 2025, l'École de Chiens Guides de Paris a célébré les 10 ans de son Centre d'élevage et d'éducation de Buc (78). À cette occasion, plus de 380 membres de sa communauté se sont réunis pour partager un moment festif : maîtres de chiens guides, bénévoles, grands donateurs, parrains, élus, testateurs et partenaires. Beaucoup ont répondu présents pour célébrer cet anniversaire aux côtés des équipes salariées, des administrateurs et des chiens, dans un esprit chaleureux de retrouvailles.



© Natalie Cola.

Tout au long de l'après-midi, les participants ont découvert les coulisses du Centre d'élevage grâce à des visites guidées. Des démonstrations de chiens en cours d'éducation, ainsi que des ateliers ludiques et pédagogiques autour de l'univers des chiens guides ont permis d'illustrer concrètement le parcours de formation de ces incroyables partenaires de vie. Un programme riche et accessible à tous.

Des temps plus institutionnels ont également ponctué l'événement, l'histoire du Centre a été rappelée, de sa construction et son développement au fil des années, à son rôle essentiel dans la sélection des lignées, la naissance de chiots (80 par an) et la formation des futurs chiens guides. La prise de parole officielle, suivie de la coupe et du partage du gâteau d'anniversaire, a marqué un moment fort de cette célébration collective.

Très apprécié par l'ensemble des participants, cet anniversaire a été l'occasion de renforcer nos liens et de valoriser le travail et l'engagement de toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour au sein de notre association.

Il a également permis de mettre en lumière la qualité et l'expertise reconnues de notre structure qui notamment fourni, via le REF (Réseau d'Élevage Fédéral), des chiots aux autres écoles de chiens guides fédérées.

Ces moments de rencontre et de partage illustrent pleinement la dynamique collective qui anime la mission de l'École de Chiens Guides de Paris : élever, éduquer, remettre gratuitement des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes et assurer le suivi des binômes.

CHIENS GUIDES
LYON & CENTRE-EST

Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est

Date de création :
1985

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
447

Races des chiens en activités :
Labradors, labradors croisés goldens, bergers allemands, caniches royaux.

Spécificités géographiques :
Siège social : 14, rue Général Plessier, 69002 Lyon.

Bureau administratif & Centre d'éducation : 162, avenue Edouard Herriot, 01600, Misérieux.

Un centre très urbain avec la métropole lyonnaise, entouré de territoires plus ou moins ruraux avec des reliefs très variés.

Nombre total de salariés :
23 dont 19 femmes et 4 hommes

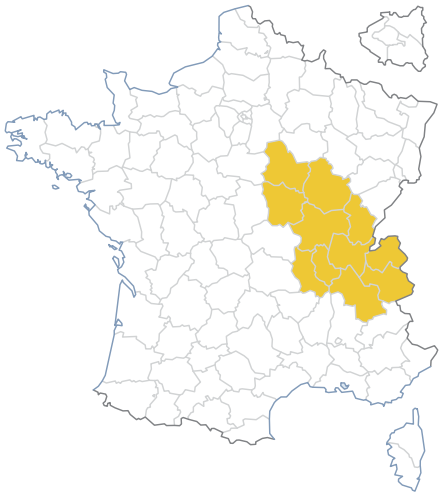
Nombre d'éducateurs canins :
3 éducateurs, 3 monitrices, 2 élèves éducateurs





Les autres activités de l'école :
Sensibilisations en entreprise et auprès du public (écoles...), participation à la vie locale.

Ce qu'il faut savoir :
L'école a fêté ses 40 ans en 2025.





Run in Lyon 2025 : solidarité en mouvement

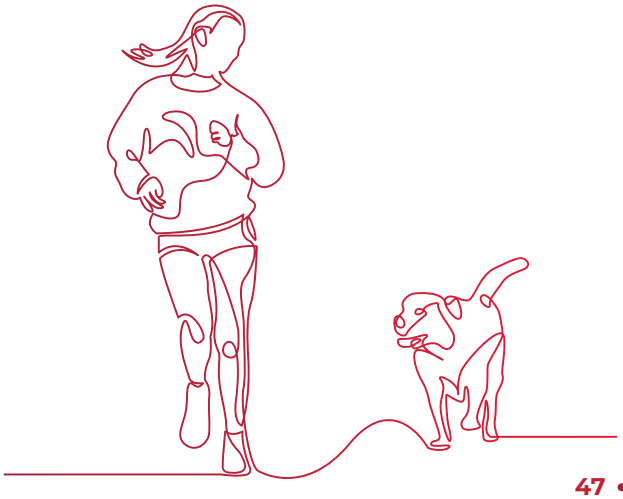
Depuis deux ans, Viatris France s'engage aux côtés de l'Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est dans un partenariat ancré dans nos missions d'autonomie, d'inclusion et de mobilité des personnes déficientes visuelles. Ce partenariat se traduit notamment par le financement de deux chiens guides, dont l'un est accueilli en famille d'accueil par un salarié Viatris le temps de sa formation.

Le 6 octobre 2025, cinq maîtres de chiens guides d'aveugles ont pris le départ du Run in Lyon, chacun accompagné de deux collaborateurs bénévoles de Viatris. Ces trinômes avaient été constitués plusieurs semaines avant la course afin de permettre un entraînement commun — car comme le résume Lise Wagner, participante : « *le véritable défi, c'est la préparation* », et « *nous nous sommes entraînées toutes les trois* ».

Ce format de trinôme, loin d'être anodin, est au cœur de ce qui rend l'événement si particulier. Pierre-Marie Micheli, autre participant, le traduit simplement : « *nous avons commencé à trois et nous avons fini à trois — un beau moment de partage et d'esprit d'équipe avec Simon et Amine de Viatris* ».

Au-delà de la performance sportive, cette participation au Run in Lyon est devenue, édition après édition, ce que l'association décrit comme « *une magnifique illustration de solidarité en mouvement* » : un espace de rencontre authentique entre salariés et bénéficiaires, où la confiance se construit dans l'effort partagé plutôt que dans les salles de réunion.

Pour les salariés Viatris, c'est une sensibilisation vivante aux réalités du handicap visuel. Pour les maîtres de chiens guides, c'est la fierté de courir en équipe, entourés de partenaires investis. Pour notre association, c'est la preuve que les partenariats les plus solides sont ceux qui dépassent la logique du mécénat pour s'inscrire dans une dynamique d'engagement humain durable.



CHIENS GUIDES
GRAND SUD OUEST
LA FORCE D'UNE ÉQUIPE

Chiens Guides Grand Sud-Ouest

Date de création :
1995

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
336

Races des chiens en activités :
Labrador, Golden retriever, Labrador croisé Golden, Berger Allemand.

Spécificités géographiques :
1 centre d'éducation à Toulouse (31500)

Territoire très divers, alliant montagnes, mer et océan à un tissu varié de campagnes, de villes moyennes et de grandes métropoles comme Montpellier et Toulouse.

Nombre total de salariés :
21 dont 15 femmes et 6 hommes

Nombre d'éducateurs canins : 10

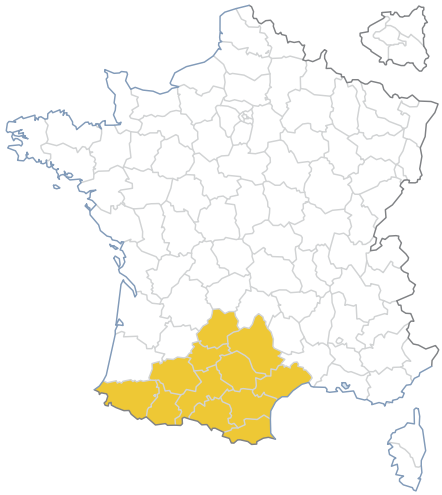




Ce qu'il faut savoir :
Ce qu'il faut savoir : Fondée il y a 30 ans, l'Association bénéficie d'une expertise unique en France : l'éducation et la remise de chiens guides à double compétence, appelés « chiens guides écouteurs », spécialement destinés aux personnes en situation de surdicécité. Pour garantir un accompagnement adapté, trois de nos collaborateurs se forment à la Langue des Signes Française, témoignant de notre engagement en faveur d'une prise en charge inclusive et personnalisée.

L'Association dispose également d'un pôle locomotion composé de deux instructeurs, qui accompagnent les personnes déficientes visuelles à chaque étape de leur parcours : séance de locomotion, formation à la canne blanche électronique au Minitact, participation aux « remises collectives ».

L'intervention de nos instructeurs aux côtés de l'éducateur afin d'offrir au bénéficiaire un soutien global et coordonné au moment de la remise de son chien guide.



30 ans d'expertise au service des personnes déficientes visuelles

En 2025, l'Association Chiens Guides Grand Sud Ouest a fêté son 30ème anniversaire : 30 ans d'engagement auprès des personnes en situation de malvoyance ou de cécité et, depuis 2017, en situation de surdicécité pour une meilleure autonomie. En 30 ans, ce sont plus de 336 chiens guides dont 5 chiens guides écouteurs qui ont été remis gratuitement sur notre zone d'action.

Depuis l'été 2025, notre Association perfectionne également la prise en charge lors du stage de remise. L'éducateur et l'instructeur en locomotion effectuent désormais une demi-journée en commun. Ce partage d'expérience et de savoir-faire permettent de mieux sécuriser les trajets de la personne déficiente visuelle et de transmettre de manière plus efficace les bonnes pratiques au nouveau duo formé.





Enfin, notre raison d'être reflète une profonde volonté d'inclusion et de solidarité dans les activités quotidiennes de nos bénéficiaires. Ces valeurs se traduisent par l'envie de montrer qu'avec de l'adaptation tout est possible. C'est pourquoi, le dimanche 2 novembre 2025, notre Association a participé pour la première fois au Marathon de Toulouse en relais. Vingt-six participants dont 13 maîtres déficients visuels répartis en deux équipes ont relevé ensemble ce défi sportif de 42,195 km. Le parcours était divisé en cinq zones de relais, du départ allée François Verdier jusqu'à l'arrivée boulevard d'Arcole. Les participants ont parcouru entre 5 et 10 km dans un esprit d'entraide : chaque personne déficiente visuelle courait en binôme avec une personne voyante, famille d'accueil ou salarié de l'Association. Après 5h08 min de course, tous les participants ont franchi ensemble la ligne d'arrivée.

Chiens Guides de l'Est



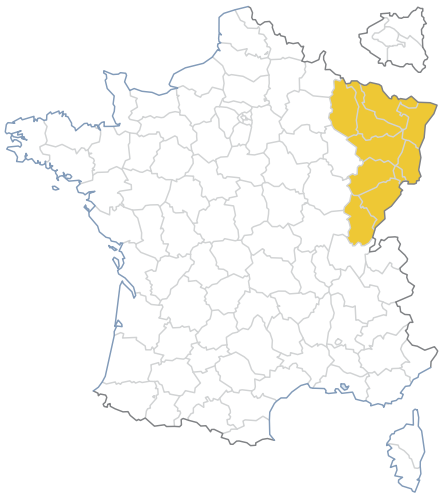
Date de création :
1991

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
460

Races des chiens en activités :
Labrador, golden retriever, caniche royal, labrador croisé golden, berger allemand, berger allemand, labrador croisé caniche.

Spécificités géographiques :
2 centres : Woippy 57140 et Cernay 68700.

Une zone différente de la région administrative du Grand Est qui, elle, compte la Champagne-Ardenne, mais pas la Franche-Comté. Un pays limitrophe : le Luxembourg.



Nombre total de salariés :
30 dont 23 femmes et 7 hommes

Nombre d'éducateurs canins : 16

Les autres activités de l'école :
Séances de locomotion, Remises de cannes blanches électroniques

Ce qu'il faut savoir :
L'association Chiens Guides de l'Est est née de la fusion de deux associations, alsacienne et lorraine. Elle fête ses dix ans cette année.



Une dynamique collective au service de notre mission

En 2025, nos deux centres ont franchi une nouvelle étape en renforçant leur collaboration. Une synergie précieuse qui permet d'harmoniser nos pratiques et d'améliorer l'accompagnement des futurs bénéficiaires et des chiens guides.

L'année 2025 marque une étape clé dans l'histoire de notre Association : celle d'un travail collectif renforcé entre nos deux centres au service d'un objectif commun, toujours plus exigeant : accompagner au mieux les personnes déficientes visuelles et les futurs chiens guides.



Depuis la fusion, chacun des centres a conservé ses spécificités, ses méthodes et son savoir-faire. Mais cette richesse a pleinement pris son sens cette année grâce à une volonté affirmée d'harmonisation et de collaboration. La création du groupe de travail « demandeurs » en est une illustration concrète. Réunissant des professionnelles des deux sites, ce groupe de travail œuvre à améliorer la prise en charge des personnes en attente de chien guide, en harmonisant les pratiques, les documents et en partageant les expériences. Cette dynamique permet déjà de mieux répondre à des situations parfois complexes, avec une approche plus globale et coordonnée.

Cette dynamique commune se retrouve également dans l'organisation de la pré-éducation des chiots. Désormais, nos deux centres fonctionnent avec un pôle dédié, structuré et spécialisé. Cette évolution permet de renforcer l'accompagnement des familles d'accueil, d'assurer un suivi encore plus qualitatif des chiots et de partager des pratiques communes entre équipes, au service de la future réussite des chiens guides.

Enfin, 2025 a vu aboutir la création d'outils communs destinés aux futurs bénéficiaires. Ce travail collaboratif a permis de proposer des supports clairs, harmonisés et accessibles à tous, renforçant ainsi la cohérence de notre accompagnement.

Plus qu'une simple coordination, c'est une véritable culture commune qui se construit. Une avancée majeure, fidèle à nos valeurs, pour offrir un accompagnement toujours plus humain, professionnel et efficace.

FONDATION FRÉDÉRIC GAILLANNE

DES CHIENS GUIDES POUR LES ENFANTS AVEUGLES

Fondation Frédéric Gaillanne

Date de création :
2004

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
197

Races des chiens en activités :
Labrador / Labernois / Saint-Pierre / Golden Retriever.

Spécificités géographiques :
Un seul centre situé à L'Isle sur la Sorgue dans le Vaucluse (84800) Territoire couvert : national

La Fondation est représentée sur le territoire national avec ses 9 délégations de bénévoles

Nombre total de salariés :
19 dont 14 femmes et 5 hommes

Nombre d'éducateurs canins : 7 (3 éducateurs, 1 moniteur, 1 élève monitrice et 2 futures élèves)

Élevage :
Oui (6 mâles repro et 6 femelles repro). Cette activité est déléguée au CESECAH sous la responsabilité du Directeur Technique et de la Chargée de santé animale. Nous bénéficions du soutien et de l'expertise de nos cliniques vétérinaires, du CNRS et de CRYODOG.

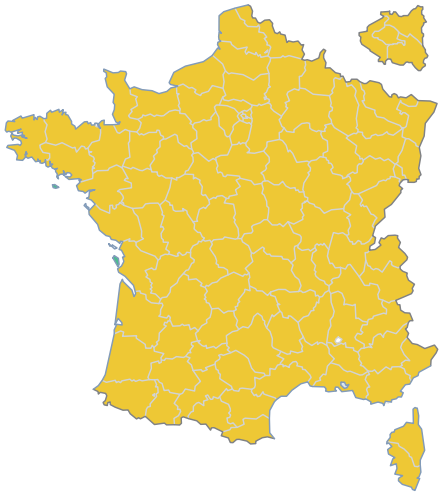


© Florimond FURST-HEROLD



© Matthieu Colin

Ce qu'il faut savoir :
La Fondation Frédéric Gaillanne est la seule école en Europe à éduquer des chiens guides destinés à être offerts exclusivement à des enfants aveugles ou malvoyants. Depuis sa création, elle procède chaque année à la remise de chiens guides à des jeunes âgés de 12 à 18 ans.





© Jérémie Léon

Fanny Gaillanne, une présidence au croisement de l'engagement et de l'expérience

Depuis début 2025, Fanny Gaillanne préside la Fondation Frédéric Gaillanne, fondée par son père, prolongeant ainsi un engagement personnel ancien. Plus qu'une simple transmission familiale, cette nomination s'inscrit dans un parcours marqué par l'action publique, l'implication citoyenne et le travail auprès des enfants.

Originaire d'Avignon, où elle grandit jusqu'à 18 ans, elle développe un fort attachement à la culture et à l'éducation. Après des études à Montpellier, Lyon, en Espagne puis à Paris, où elle obtient un Master en communication politique, elle s'engage en politique. Élue conseillère de Paris en 2014 dans le 19ème arrondissement, elle œuvre pendant six ans au sein de la commission des affaires sociales, défendant notamment l'aide sociale à l'enfance. Elle s'implique dans l'accueil des mineurs non accompagnés et des réfugiés lors de la crise migratoire de 2015.

En 2018, elle se réoriente vers l'enseignement après avoir réussi le concours de professeure des écoles. Elle exerce depuis en éducation prioritaire dans le 19ème arrondissement. Militante d'une école publique émancipatrice, elle s'inscrit également dans le mouvement de pédagogie Freinet, qui promeut des pratiques éducatives coopératives.

Son engagement en faveur du handicap est aussi personnel : elle a grandi avec des parents déficients visuels. Cette double approche nourrit aujourd'hui son action à la tête de la Fondation, qui accompagne les enfants en situation de handicap, notamment grâce à la relation avec un chien, source de confiance, d'autonomie et d'émancipation.

En tant que présidente, Fanny Gaillanne entend poursuivre et développer les actions de la Fondation, tout en restant fidèle à ses valeurs. Sa présidence reflète une conviction forte : l'engagement prend tout son sens lorsqu'il s'inscrit dans la durée et au service des plus vulnérables.

CHIENS GUIDES
GRAND SUD OUEST
LA FORCE D'UNE ÉQUIPE
Alienor - Bordeaux

Chiens Guides Grand Sud-Ouest Aliénor - Bordeaux

Date de création :
1985

Nombre de chiens remis depuis la création de l'école :
750

Races des chiens en activités :
Labrador retriever, Golden retriever, LabradorXGolden, Berger Allemand, Labradoodle, Flat Coated.

Spécificités géographiques :
Trois territoires d'une grande disparité entre une métropole urbaine (Gironde), une zone estivale très touristique (Landes) et une zone rurale/agricole (Lot-et-Garonne)

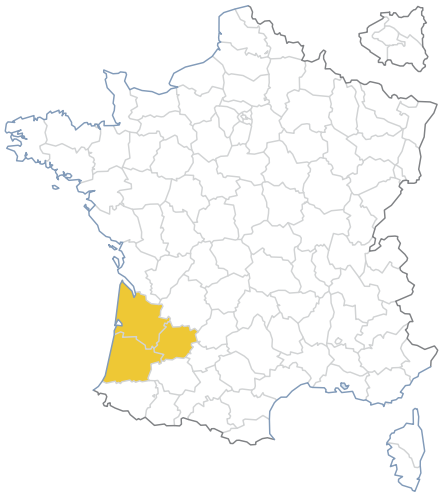
Nombre total de salariés :
25 dont 18 femmes et 7 hommes

Nombre d'éducateurs canins :
11 (6 diplômés et 5 en formation)

Les autres activités de l'école :
Sensibilisation grand public et entreprises, Marches solidaires dans les écoles.

Ce qu'il faut savoir :
L'association est fédérée depuis Mai 2019.







Le stand itinérant d'Aliénor

Depuis l'été 2025, l'école s'est dotée d'un grand stand extérieur, modulable, original et très moderne. Bref, on ne voit plus que nous, et c'est tant mieux ! Les structures en bois et alu conçues sur-mesure, peuvent accueillir tantôt de grands panneaux communicationnels, tantôt des jeux. Nous pouvons occuper un espace allant de 9 à 30 mètres carrés, permettant aux visiteurs de déambuler librement d'une structure à l'autre et de s'arrêter à l'ombre du barnum pour prendre le temps de discuter.

Ce stand est un outil de travail clef pour les années à venir. Nous sommes heureux d'avoir été soutenus financièrement par AXA région qui a reconnu la dynamique inclusive et la pertinence de notre projet.

Pendant les mois de juillet et août, nous avons fait le pari gagnant d'être présents sur une quarantaine de lieux de la côte atlantique. Vacanciers et locaux ont été sensibilisés à nos missions. Certains sont même prêts à rejoindre la grande famille Aliénor en tant que famille d'accueil, d'autres ont pris rendez-vous pour des marches solidaires !

Nous avons bien l'intention de continuer à sillonner toute l'année les routes de notre territoire. Donc rendez-vous très prochainement en Gironde, dans les Landes et le Lot-et-Garonne !

CESECAH
Sélection et élevage de futurs chiens guides

CESECAH

Date de création :
Création de l'association le 12 avril 1991.
Inauguration du centre d'élevage en juin 1996.

Nombre de chiens nés depuis la création du centre :
5 356 chiots nés au CESECAH depuis la création du centre (au 31/12/2025).

Races des chiens produits :
labrador, golden retriever, croisés labrador x golden, berger allemand.

Spécificités géographiques :
Centre d'élevage situé à Lezoux (63190).
Territoire couvert : national

Nombre total de salariés :
14 salariés et 1 apprenti dont 8 femmes et 7 hommes.

Nombre de techniciens d'élevage : 8

Activité du centre : Élevage

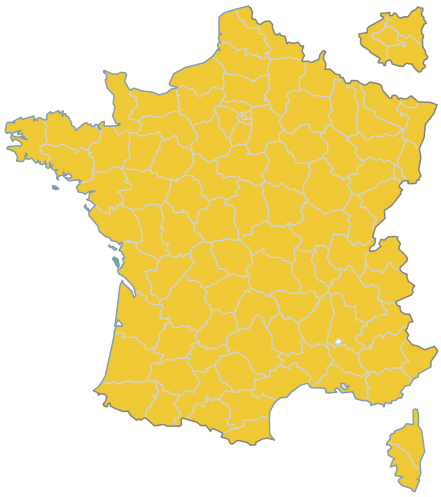
Ce qu'il faut savoir :
Le CESECAH a été créé à la demande des écoles de chiens guides françaises fédérées, dans le but de faire naître les chiots les plus aptes possible à leur futur métier de chien guide.

C'est une structure unique en France.





Le CESECAH collabore étroitement avec la Maison du Chiot (à Angers) et l'élevage de Paris (à Buc) au sein du Réseau des Élevages de la Fédération (REF), pour produire près de 400 chiots nécessaires aux écoles annuellement. Le CESECAH va fêter ses 30 ans cette année.





Garantir le bien-être animal des chiens guides dans la société aujourd'hui

Depuis sa création, le CESECAH place le bien-être animal au cœur de ses pratiques d'élevage. En 2025, cette exigence se traduit par une attention constante portée à la qualité de vie des chiens, en répondant à leurs besoins physiques, comportementaux et émotionnels à chaque étape de leur développement.

Le centre s'appuie sur une équipe qualifiée et engagée, dont l'organisation permet d'assurer un suivi attentif des chiens, tant sur le plan des soins que des interactions quotidiennes, essentielles à leur équilibre.

La santé et la reproduction font l'objet d'un encadrement rigoureux, avec des protocoles régulièrement ajustés. Le partenariat avec un cabinet vétérinaire spécialisé en reproduction se poursuit, tandis que les pratiques restent encadrées : limitation du nombre de portées par chienne, alternance des cycles de reproduction et recours privilégié aux inséminations artificielles afin de réduire les risques sanitaires.



Le bien-être des chiens passe également par leur environnement de vie. Les chiots sont placés en famille d'élevage dès le sevrage afin de favoriser leur socialisation, tout en bénéficiant d'un suivi régulier par les équipes du centre.



Les infrastructures contribuent pleinement à cet équilibre, avec des espaces pensés pour le confort et la stimulation : maternité et nurserie adaptées, zones ombragées, parcs de détente, terrain boisé et espaces d'activité permettant aux chiens d'évoluer dans un environnement diversifié.

À travers ces pratiques, le CESECAH poursuit son engagement à offrir aux chiens guides des conditions de développement optimales, indispensables à leur futur rôle auprès des personnes déficientes visuelles.



© Jean-Pierre Yin.

LES MÉCÈNES ET PARTENAIRES DE LA FFAC

Dans une démarche collective, la FFAC est membre actif de plusieurs organisations associatives :

- CFHV – Collectif Français du Handicap Visuel (ex CFPSAA)
- Confédération Nationale des organisations de Chiens d'aide à la personne (CANIDEA) en tant que membre fondateur
- Fédération Internationale du Chien Guide
- Fédération Européenne du Chien Guide
- France Générosités

La FFAC est également partenaire des organisations suivantes :

- Fédération des Aveugles et Amblyopes de France
- Association Valentin Haüy
- « L'Étude Homère »
 - Voir Ensemble
 - Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA)
 - Institut National des Jeunes Aveugles (INJA)
 - PEP 69/ML (Pupilles de L'Enseignement Public)
 - Groupement des Associations Partenaires des Actions Sociales (GAPAS)
 - Retina France
- Fédération Sportive des ASPTT
- Société Centrale Canine
- Lions Clubs
- Rotary Clubs

La FFAC a été soutenue par les organisations :

- Argos
- Association Centrale CBP
- Fondation Blanchecape
- Fondation Covéa
- Fondation Anber
- Mutuelle générale de l'économie, des finances et de l'industrie (MGEFI)
- Mutuelle des artisans et du commerce de proximité (GARANCE)
- Royal Canin
- Société des Grands Magasins
- Trust Auson
- Fier d'être dépanneur
- RTE
- Jair Marques Herculano



RAPPORT FINANCIER

Le mot du trésorier

La Fédération poursuit toujours son ambition de développement quantitatif et qualitatif, anime le réseau et organise les solidarités.

Le total des charges 2025 s'établit à 11 092 344 € (contre 9 847 468 € en 2024).

Le total des produits s'établit quant à lui à 17 177 716 € (13 171 620 € en 2024), soit une hausse de 30,41 % %.

Le résultat de l'exercice 2025 est en hausse significative par rapport à celui de 2024 (6 085 372 € versus 3 324 152 € en 2024). Il s'explique principalement par des legs et assurances-vie en constante augmentation mais aussi par des dépenses non engagées, par rapport au budget prévisionnel, pour la communication, formation et développement des ressources.

Les principaux éléments d'analyse de l'année :

- Le plan de développement concrétisé par des conventions de financement pour soutenir les organisations membres.
- La répartition partielle des legs en faveur des associations fédérées.
- La 11ème campagne nationale des legs.
- L'animation des campagnes de communication telles que celle des journées portes ouvertes.
- L'ouverture de la 32ème promotion « Stagiaires moniteurs en formation » pour une durée de 2 ans.
- L'animation de formations continues pour les bénévoles et les salariés, en présentiel ou en distanciel.
- Les travaux en commissions, groupes de travail permettant les échanges de bonnes pratiques et les réflexions d'avenir tels que le groupe collecte, la réunion des représentants des employeurs, la réunion des directeurs, des chargés de communication…
- Le démarrage des travaux d'aménagement des nouveaux locaux.
- Les produits financiers toujours importants en 2025.

• Les produits :

- Les legs, donations, et assurances-vie reçus sont en forte augmentation en 2025. (+ 53 %)
- Les dons manuels : 3 616 215 € (3 543 500 € en 2024) sont en légère hausse de 2 %.
- Les ventes de prestations de service, pour un montant de 147 559 €, proviennent principalement de la mise à disposition de personnels et/ou locaux pour le fonctionnement de l'AFH2A pour 50 000 €, des avances de frais postaux pour l'école de chiens guides de Paris pour 44 205 €, des revenus des legs (Loyers) pour 33 876 € et de produits divers pour 19 478 €.
- Les produits financiers (Comptes à terme, livrets association et A) s'élèvent à 1 026 104 € (1 228 172 € en 2024), s'expliquant par des placements et des taux de rémunération en diminution.
- Les cotisations 2025 s'élèvent à 1 210 € avec un membre actif supplémentaire.

• Les charges :

Les aides financières s'élèvent à 5 921 826 € en 2025 (5 372 645 € en 2024) et se décomposent principalement de la manière suivante :

- Les contributions de fonctionnement 2025 pour 3 450 000 € (3 650 000 € en 2024) et les contributions d'investissement 2025 pour 250 000 €. (100 000 € en 2024)
- Des contributions financières complémentaires ont été octroyées aux associations fédérées pour un montant de 861 420 €.



© Jean-Pierre Yin.

- Les contributions versées pour le remboursement des salaires et le déplacement des stagiaires moniteurs et éducateurs aux organisations fédérées s'élèvent à 1 180 796 € conformément aux conventions signées (773 479 € en 2024).
- Les quotes-parts legs à reverser pour 14 709 € (264 111 € en 2024).
- Une contribution exceptionnelle à la CFPSAA pour un montant de 65 000 €.
- Un soutien à la FAAF (Fédération des Aveugles et Amblyopes de France) pour un montant de 50 000 € (convention de partenariat formation).
- Une aide financière à l'AFH2A pour un montant de 50 000 € (organisme de formation de la FFAC).

La FFAC prend à sa charge 50 % de la campagne legs, ce qui représente un coût net de 573 438 €.

Les frais relatifs aux campagnes de communication dont « Grand public, JPO… » pour 393 296 € (291 427 € en 2024).

Le total du bilan s'établit à 83 852 258 € (56 576 122 € en 2024).

Les comptes de la FFAC reflètent les priorités d'actions choisies par son Conseil d'Administration. Les moyens mis en œuvre sont affectés à l'accompagnement de nos projets. Les apports liés à la générosité du public sont répartis entre la promotion de la cause des chiens guides, le soutien aux associations fédérées, au CESECAH et à l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides. Les frais de recherches de fonds et de fonctionnement sont limités et maîtrisés.

La FFAC durant cette année 2025 a continué à animer le réseau et défendre les intérêts des chiens guides. Elle a dû aménager toutefois son fonctionnement et reporter certaines actions ce qui explique que certaines charges n'aient pas été engagées. La Fédération a réussi également à maintenir un dispositif de formation et des actions permettant de soutenir activement les associations de chiens guides.

Changement de méthode ou de présentation comptable :

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association a appliqué le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers qui vient modifier le règlement n°2014-03 et du règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 qui vient modifier le règlement n°2018-06. Ces règlements ont entraîné un changement de méthode comptable portant sur la présentation et la classification de certains postes des comptes annuels.

L'application de ces règlements a conduit aux principaux changements suivants :

- Reclassement des charges constatées d'avance en autres créances.
 Le montant est de 412 186 € au 31 décembre 2025.
- Suppression des transferts de charges et reclassement en autres produits des activités annexes et autres produits d'exploitation.
- Traitement dans le résultat d'exploitation des opérations comptabilisées auparavant en résultat exceptionnel. Aucune opération ne concerne de changement de traitement en 2025.

- Le compte de produit de cessions des biens immobiliers reçus par legs et donations 775400 est remplacé par le compte 757100 qui est présenté dans un poste distinct des produits d'exploitation. Le montant pour l'exercice 2025 est de 3 304 838 €.
- Le compte de charge Valeur nette comptable des biens immobiliers reçus par legs et donations 675400 est remplacé par le compte 652100 qui est présenté dans un poste distinct des charges d'exploitation. Le montant pour l'exercice 2025 est de 3 729 595 €.
- Par ailleurs, les aides financières octroyées aux associations fédérées et non versées à la date de clôture ont fait l'objet d'un reclassement du poste "emprunts et dettes financières diverses" au poste "autres dettes" dont le montant s'élève à 808 303 euros au 31/12/2025 contre 724 748 euros au 31/12/2024.

Accompagnement des associations de chiens guides fédérées

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles, parmi ses missions, aide les associations membres à promouvoir et à mettre en place les services qu'elles fournissent auprès des personnes déficientes visuelles pour faciliter leur mobilité.

Les associations fédérées remettent chaque année près de 220 chiens à des personnes déficientes visuelles et suivent plus de 95 % des équipes actives (maître - chien guide)

Dans notre pays, la mise en œuvre de plans d'aides pluriannuels permet aux associations membres, tant pour leur fonctionnement que leurs investissements, de conduire leurs projets de développement tout en maintenant une exigence qualitative élevée.

Les contributions de fonctionnement et d'investissement soutiennent le développement des associations qui ne disposent pas d'une autonomie financière suffisante. Elles font l'objet chaque année d'une nouvelle décision après un dialogue de gestion engagé par les membres du Bureau de la FFAC et les responsables des associations, permettant ainsi de mieux échanger sur les projets, évaluer et si besoin adapter les aides.

1. Présenter son projet devant le CA avant toute décision.
2. Tenir des « points d'étape » devant les instances compétentes (commission, Bureau, CA).
3. Accepter des contrôles fédéraux sur sa gestion et ses investissements.

CONTRIBUTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2025	MONTANT
Fondation Frédéric Gaillanne	600 000 €
École de Chiens Guides de Paris	850 000 €
Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor – Bordeaux	750 000 €
Association Chiens Guides Grand Sud Ouest	50 000€
Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est	400 000 €
CESECAH	800 000 €
ANM' Chiens Guides	250 000 €
Total année 2025	**3 700 000 €**



© Jean-Pierre Yin.

Bilan et Compte de résultat 2025

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles			-	
Frais de développement			-	
Donations temporaires d'usufruit			-	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	332 084	332 084	-	1 273
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	11 784		11 784	11 784
Immobilisations corporelles			-	
Terrains	514 415		514 415	514 415
Constructions	2 245 592	646 172	1 599 420	1 668 614
Installations techniques, matériel et outillage industriels	155 700	106 506	49 194	68 284
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	758 639		758 639	189 436
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	**15 074 932**	**394 838**	**14 680 094**	**9 902 033**
Immobilisations financières			-	
Participations			-	
Créances rattachées à des participations			-	
Autres titres immobilisés			-	
Prêts	519 857		519 857	558 286
Autres immobilisations financières	1 987		1 987	1 987
Total I	***19 614 990***	***1 479 600***	***18 135 390***	***12 916 112***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances :				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	17 433	3 207	14 226	4 937
Créances reçues par legs ou donations Autres	21 654 054	15 795	21 638 259	5 428 038
Autres créances	346 853		346 853	365 837
Charges constatées d'avance	412 186		412 186	58 915
Valeurs mobilières de placement			-	
Instruments financiers à terme et jetons détenus			-	
Disponibilités	43 305 344		43 305 344	37 802 283
Total II	***65 735 870***	***19 002***	***65 716 868***	***43 660 010***
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	***85 350 860***	***1 498 602***	***83 852 258***	***56 576 122***

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
-Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	7 622	7 622
Réserves pour projet de l'entité	30 450 013	27 125 861
Autres		
Report à nouveau	***7 427 699***	***7 427 699***
Excédent ou déficit de l'exercice	***6 085 372***	***3 324 152***
Situation nette (sous total)	***43 970 706***	***37 885 334***
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	58 128	58 128
Provisions réglementées		
TOTAL I	***44 028 834***	***37 943 462***
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	25 864 191	12 983 981
Fonds dédiés		
TOTAL II	***25 864 191***	***12 983 981***
PROVISIONS		
Provisions pour risques	96 750	77 979
Provisions pour charges	1 283 204	1 125 843
TOTAL III	***1 379 954***	***1 203 822***
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55	54
Emprunts et dettes financières diverses		724 748
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 338	500 596
Dettes des legs ou donations	10 128 427	2 132 954
Dettes fiscales et sociales	443 800	407 852
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 499	4 097
Autres dettes	1 454 160	674 556
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV	***12 579 279***	***4 444 857***
Écarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***83 852 258***	***56 576 122***



© Jean-Pierre Yin.

COMPTE DE RÉSULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	1 210	1 210
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	147 559	102 683
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	200	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	3 616 215	3 543 500
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances-vie	12 270 114	8 019 179
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	3 390	129 430
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	112 784	49 447
Total I	***16 151 473***	***11 845 449***
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 394 748	2 881 924
Aides financières	5 921 926	5 372 645
Impôts, taxes et versements assimilés	148 997	145 322
Salaires et traitements	826 187	671 772
Charges sociales	385 103	296 765
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	91 045	89 364
Dotations aux provisions	30 014	2 534
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	162 598	177 685
TOTAL II	***10 960 618***	***9 638 011***

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	*5 190 855,00*	*2 207 438,00*
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 014 040	1 228 172
Autres intérêts et produits assimilés	12 203	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	*1 026 243*	*1 228 172*
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	*-*	*-*
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	*1 026 243*	*1 228 172*
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	*6 217 098*	*3 435 610*
PRODUITS EXCEPTIONNELS		*98 000*
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		*50 872*
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)	*-*	*47 128*
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)	131 726	158 585
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	*17 177 716*	*13 171 621*
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	*11 092 344*	*9 847 468*
EXCÉDENT OU DÉFICIT	*6 085 372*	*3 324 153*
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	*-*	*-*
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	*-*	*-*

CROD

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2025		Exercice 2024	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 210	1 210	1 210	1 210
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	3 616 215	3 616 215	3 543 500	3 543 500
- Legs, donations et assurance-vie	12 270 115	12 270 115	8 019 179	8 019 179
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 178 340	1 178 340	1 391 146	1 391 146
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	108 246		82 129	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	*200*		-	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	*3 390*	*3 390*	*134 456*	*134 456*
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL	*17 177 716*	*17 069 270*	*13 171 620*	*13 089 491*
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	7 333 119	7 333 119	6 147 733	6 147 733
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	14 709	14 709	264 112	264 112
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 576 220	2 576 220	2 325 648	2 325 648
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	*1 006 556*	*1 006 556*	*948 856*	*948 856*
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	*30 014*	*30 014*	*2 534*	*2 534*
5- IMPÔT SUR LES BÉNEFICES	*131 726*		*158 585*	
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL	*11 092 344*	*10 960 618*	*9 847 468*	*9 688 883*
EXCÉDENT OU DÉFICIT	*6 085 372*	*6 108 652*	*3 324 152*	*3 400 608*

CROD (suite)

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2025		Exercice 2024	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-	-	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	-	-	-	-



CER

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOUT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	*RESSOURCES PAR ORIGINE*	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			*RESSOURCES DE L'EXERCICE*		
1 - MISSIONS SOCIALES			*1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC*		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	1 210	1 210
- Actions réalisées par l'organisme	7 333 119	6 147 733	1.2. Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	14 709	264 112	- Dons manuels	3 616 215	3 543 500
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	12 270 115	8 019 179
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	1 178 340	1 391 146
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 576 220	2 325 648			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	*1 006 556*	*948 856*			
TOTAL DES EMPLOIS	*10 930 604*	*9 686 349*	*TOTAL DES RESSOURCES*	*17 065 880*	*12 955 035*
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	*30 014*	*2 534*	*2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS*	*3 390*	*134 456*
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			*3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS*		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	6 108 652	3 400 608	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	*17 069 270*	*13 089 491*	*TOTAL*	*17 069 270*	*13 089 491*
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	*35 155 770*	*33 449 008*
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	*6 108 652*	*3 400 608*
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	*-441 218*	*-1 693 846*
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	*40 823 204*	*35 155 770*

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024		EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			*RESSOURCES DE L'EXERCICE*		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			*1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC*		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	*-*	*-*	*TOTAL*	*-*	*-*

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

FONDS DEDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Exercice 2025	Exercice 2024
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	*0*	*0*
(-) Utilisation		
(+) Report		
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	*0*	*0*





La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) ne vit et n'agit que grâce à la générosité du public, grâce aux dons et legs qu'elle reçoit.

Grâce à vous, 95 % des chiens guides remis et en activité en France sont issus des associations membres de la FFAC.

Pour nous soutenir, rendez-vous sur www.chiensguides.fr ou appelez le 01 44 64 89 89.

Les chiens guides d'aveugles

Fédération **F**rançaise des **A**ssociations de **C**hiens guides d'aveugles **FFAC**
71, rue de Bagnolet - 75020 PARIS - Tél. : 01 44 64 89 89
Reconnue d'utilité publique par Décret du 26 août 1981

www.chiensguides.fr